



**PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE
DU DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2024.**

L'assemblée générale débute à 9h15

Ordre du jour.

- 1) Ouverture de l'assemblée générale
- 2) Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 3 septembre 2023
- 3) Rapport Moral
- 4) Présentation des candidats et vote
- 5) Rapport du trésorier et du vérificateur aux comptes
- 6) Approbation des comptes
- 7) Imputation du résultat
- 8) Présentation du budget prévisionnel
- 9) Approbation du budget prévisionnel
- 10) Vote du vérificateur aux comptes
- 11) Rapport d'activité
- 12) Résultats du vote des candidats au Comité Directeur
- 13) Réunion du Comité Directeur et choix d'un président
- 14) Vote du président par l'Assemblée Générale
- 15) Rapport de la Commission Sportive
- 16) Rapport de la Commission Développement
- 17) Rapport de la Commission des Jeunes
- 18) Rapport de l'Educateur Sportif Départemental
- 19) Réponses aux questions diverses
- 20) Intervention des invités
- 21) Election des représentants aux instances supérieures
- 22) Remise des récompenses
- 23) Clôture de l'assemblée générale

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

Jacques SORIEUX, président du Comité, souhaite la bienvenue, excuse certaines personnes qui n'ont pu se déplacer et déclare l'assemblée générale ordinaire de la saison 2023-2024 ouverte.

2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 3 septembre 2023

Le secrétaire général Eric DUCOS propose un vote à main levée pour l'adoption du PV de l'assemblée générale de la saison 2022-2023. Aucune opposition ne se présentant, le PV est ainsi soumis au vote.

⇒ Le PV de l'assemblée générale de la saison 2022-2023 est adopté à l'unanimité.

3. Rapport Moral

Le président Jacques SORIEUX présente son rapport moral, joint à ce PV en annexe 1.

4. Présentation des candidats et vote

Le secrétaire général Eric DUCOS demande à chaque candidat au Comité Directeur, présent dans la salle, de se présenter rapidement.

Il demande ensuite des bénévoles pour constituer le jury de dépouillement du vote qui va avoir lieu par la suite : Anne-Catherine FORT qui officiera en tant que présidente du jury sera aidée de Agnes LAIGNEAU, André PANNETIER et Patrick PIROTAIS.

Chaque représentant de club dépose ses bulletins de vote dans l'urne après avoir éventuellement rayé des noms s'il le désire.

Le jury se retire alors pour effectuer le décompte des voix pour chaque candidat.

5. Rapport du trésorier général et du commissaire aux comptes

Christine CARIOU présente son rapport financier, joint en annexe 2, en détaillant notamment le compte de résultat par tableaux et par graphiques. Ce rapport annonce donc un résultat de **+18 844.11 €**. Elle termine par la présentation du bilan.

Alain GUENET, vérificateur aux Comptes, fait lecture de son rapport, joint en annexe 3.

6. Approbation des comptes

Eric DUCOS propose de nouveau le vote à main levée pour l'approbation des comptes de la saison 2023-2024, faisant donc apparaître un bénéfice de 18844.11 €. Aucune opposition de se présentant, les comptes sont ainsi soumis au vote.

⇒ Les comptes de la saison 2023-2024 sont adoptés à l'unanimité.

7. Imputation du Résultat

Christine CARIOU propose d'affecter le résultat de cet exercice en report à nouveau pour le prochain exercice. Eric DUCOS soumet cette proposition au vote.

⇒ La proposition est acceptée à l'unanimité.

8. Présentation du budget prévisionnel

Christine CARIOU présente alors le budget prévisionnel à l'équilibre pour la saison 2024-2025, joint en annexe 4 de ce PV.

9. Approbation du budget prévisionnel

Eric DUCOS propose de nouveau le vote à main levée pour l'approbation du budget prévisionnel de la saison 2024-2025. Aucune opposition ne se présentant, le budget prévisionnel est ainsi soumis au vote.

⇒ Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

10. Vote du vérificateur aux comptes

A chaque olympiade, un vérificateur au compte doit être élu par l'assemblée générale. A la demande de Jacques SORIEUX, Alain GUENET accepte de reconduire son mandat.

Eric DUCOS propose le vote à main levée pour la candidature d'Alain GUENET au poste de vérificateur aux comptes. Aucune opposition ne se présentant, sa candidature est soumise au vote.

⇒ La candidature d'Alain GUENET est acceptée à l'unanimité.

11. Rapport d'activité

Le secrétaire général présente le rapport d'activité du Comité de la saison 2023-2024, joint en annexe 5 de ce présent document.

12. Résultats du vote des candidats au Comité Directeur

La présidente du jury de dépouillement Anne-Catherine FORT annonce les résultats du vote et le nombre de voix obtenues par chaque candidat. Les résultats détaillés sont présentés en annexe 6 de ce document.

Par suite de ce résultat, les 17 candidats qui se sont présentés, sont donc élus au Comité Directeur.

13. Réunion du Comité Directeur et choix d'un président

Le Comité Directeur s'est réuni rapidement pour choisir son président. Ont été excusés Pascal BOYER, Pauline JARY et Jacques LABRUE qui ne pouvaient être physiquement présents à cette Assemblée Générale.

Le doyen du Comité Directeur Michel DORVAL prend donc la parole. Après avoir demandé quels étaient les candidats au poste de président, seul Jacques SORIEUX s'est proposé pour reconduire son mandat pour 4 ans.

Le Comité Directeur accepte sa candidature à l'unanimité.

14. Vote du président par l'Assemblée Générale

De retour dans la salle, Michel DORVAL propose donc Jacques SORIEUX au poste de président du Comité d'Ille-et-Vilaine de Tennis de Table.

Il soumet cette proposition au vote de l'assemblée générale.

⇒ La candidature de Jacques SORIEUX est acceptée à l'unanimité.

15. Rapport de la Commission Sportive

Le responsable de la Commission Sportive, Michel KERISIT, présente son rapport de la saison 2023-2024, joint en annexe 7 de ce document.

16. Rapport de la Commission Développement

Le responsable de la Commission Développement, Jean-Luc PAPAIL, présente son rapport de la saison 2023-2024, joint en annexe 8.

17. Rapport de la Commission des Jeunes

En l'absence de Cédric RIAUX responsable de la Commission des Jeunes, Olivier GROSDOIGT présente le rapport de la commission des Jeunes joint en annexe 9 du présent document.

18. Rapport de l'Educateur Sportif Départemental

L'éducateur sportif départemental, Olivier GROSDOIGT, présente son rapport de la saison 2023-2024. Les diapos du PowerPoint sont jointes en annexe 10 de ce document.

19. Réponses aux questions

Une question a été posée par un club au sujet des mutations :

Pourquoi doit-on payer une mutation pour des jeunes (poussins, benjamins) devant changer de club pour des raisons purement logistiques (transport) ?

Eric DUCOS en donne réponse, tout en précisant que le sujet serait plutôt à aborder en Assemblée Générale de la Ligue qui est gestionnaire des mutations :

Les mutations sont gérées par la ligue et soumises au règlement fédéral. On ne peut y déroger. Malgré tout, l'incompréhension est totalement justifiée et nécessiterait une adaptation des règlements. La FFTT a modifié ses règlements cette saison, en permettant de faire des mutations de tels jeunes sans aucun justificatif jusqu'au 30 septembre...mais cela n'apporte pas de réponses au fait qu'il s'agisse toujours d'une mutation et donc payante.

20. Intervention des invités

Renan THEPAUT, président de la Ligue de Bretagne prend la parole. Les grandes lignes de son discours sont présentées en annexe 11 du présent document.

21. Elections des représentants aux instances supérieures

Jacques SORIEUX est représentant du Comité auprès des instances supérieure. En cas d'empêchement, il propose à l'assemblée Générale qu'Éric DUCOS soit son suppléant.

Eric DUCOS soumet cette proposition au vote de l'assemblée générale.

⇒ La proposition est adoptée à l'unanimité.

22. Remise des récompenses

Le fanion du Championnat par équipes Vétérans est remis au club de CJF/UP SAINT-MALO.

Les diplômes organisateurs sont remis à tous les clubs ayant pris une ou plusieurs organisations fédérales à leur charge.

Cette saison, le challenge Roger JOUAN est attribué au club d'ILLE-ET-RANCE TT pour la 2^{ème} fois consécutive. Les 12 premiers clubs se voient attribuer une ou deux boîtes de balles. Le 1^{er} reçoit le challenge qui est remis en jeu tous les ans, et reçoit également une réplique qu'il conservera.

Enfin, les diplômes FEJ sont remis aux neuf clubs FEJ : THORIGNE-FOUILLARD, TA RENNES, OC CESSON, US VERN, CPB RENNES, FOUGERES/JAVENE/LECOUSSE, AURORE de VITRE, CJF/UP SAINT-MALO et MONTFORT TT.

Les médailles du mérite régional sont remises par Jacques SORIEUX et Renan THEPAUT.

- Médaille de bronze à Rémi BOURGIN (CPB RENNES), Stéphane FEUTREN (US VERN, Annie LE PECHOUX (CPB RENNES) et Patrick PIROTAIS (TT FOUGERES/JAV/LEC)
- Médaille d'argent à Dominique JEZEQUEL (US LIFFRE), Hubert MESSE (TT FOUGERES/JAV/LEC) et Cédric RIAUX (CS BETTONNAIS).
- Médaille d'or à Jean-Philippe SPEGAGNE (CPB RENNES).

23. Clôture de l'assemblée générale

Jacques SORIEUX clôt l'assemblée générale à 12h00.

Le Secrétaire Général
Eric DUCOS



Le Président du Comité
Jacques SORIEUX



ASSEMBLEE GENERALE DU 08 SEPTEMBRE 2024
Maison de Sports – RENNES -

ALLOCUTION D'OUVERTURE

Je remercie la présence parmi nous de :

- Monsieur Renan THEPAUT Président de la Ligue de Bretagne
- Monsieur Claude BROSSARD Président d'Honneur de la Ligue de Bretagne
- Monsieur André PANNETIER Président d'Honneur du Comité

Sont excusés :

- Monsieur Roger MORAZIN Vice-Président en charge du sport du Conseil Départemental
- Monsieur Alain GUENET vérificateur aux comptes

Avant de commencer cette AG, j'ai une pensée pour les personnes qui nous ont quittés cette saison.
Je voulais souligner la disparition de :

- Jean-Claude et Andréa MAZURIE
- Jean-Claude a été Vice-Président du comité de 1973 à 1981 et de 1994 à 2004.
- Andréa, qui a rejoint son mari un mois et demi après, a été Championne de Bretagne de Tennis de Table.

Je vous demande de bien vouloir vous lever pour un moment de silence en leurs mémoires.

Merci...

Je déclare cette Assemblée Générale ordinaire ouverte.

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs les Présidents et représentants des associations du Tennis de Table d'Ille et Vilaine.

1°) Introduction :

Nous avons entamé cette dernière olympiade avec la COVID mais nous la finissons en fanfare.

- Année exceptionnelle avec 4271 licences nous battons le record du comité qui était de 3968 lors de la saison 2012-2013.
- Année exceptionnelle pour Michelle SEVIN et pour notre toujours jeune Guy BIZEUL qui ont eu l'honneur d'être porteurs de la Flamme Olympique.
- Année exceptionnelle grâce à la médaille de Bronze de Félix LEBRUN ainsi que celle de l'équipe de France masculine aux JO. C'est la meilleure chose pour que les médias parlent de notre sport dans le bon sens. Malheureusement Jules ROLLAND le 4^{ème} joueur qui a été sélectionné en tant que remplaçant n'a pas eu le plaisir de recevoir cette médaille. C'est le règlement sur les JO.

Grâce à tous ces éléments il est évident que nous ayons une affluence de nouveaux licenciés dans nos clubs. Nous sommes conscients que pour certains d'entre vous cela sera peut-être difficile de pousser les murs pour accueillir ce nouveau public dans de bonnes conditions. De plus il faudra trouver des entraîneurs qui veuillent bien faire des séances supplémentaires.

Je veux féliciter Thorigné-Fouillard qui maintient son équipe en Pro A et j'espère que le CPB remontera en Pro B dès la fin de cette saison. C'est important pour l'image de notre Comité d'avoir ce genre de locomotive.

3°) Les finances :

Christine vous communiquera les chiffres des finances tout à l'heure, mais nous finissons cette année en positif. Cet argent va permettre, à la nouvelle équipe, d'investir dans le développement de notre discipline.

3°) Politique fédérale :

Comme tout début d'olympiade, vous allez voter pour les membres du Comité Directeur aujourd'hui pour le Comité 35, le 28 septembre pour le conseil de Ligue et, nouveauté, le 07 décembre pour le Conseil Fédéral.

Comme vous le savez, à partir de cette saison, les clubs vont pouvoir faire entendre leurs voix pour les élections fédérales puisque vous avez la moitié de celles-ci.

Sur le plan Bretagne, la Ligue a un quart des voix, les 4 Comités ont aussi un quart des voix et les clubs ont donc 50 % des voix.

Vous vous rendez compte de l'importance de vos votes pour ces prochaines élections.

Nous ne connaissons pas les listes pour l'instant puisque les postulants ont jusqu'au 22 octobre pour les déposer donc nous ne pouvons pas vous orienter vers l'une d'elle en particulier mais je vous demande juste de regarder ce qu'a fait l'équipe en place et c'est à vous de vous prononcer si vous voulez continuer à développer le tennis de table en extérieur.

Nous avons reçu un lien de la Fédération pour vous faire passer une vidéo de notre Président lors de l'AG. Nous avons préféré vous l'envoyer directement pour que vous puissiez la regarder tranquillement.

Autre nouveauté, les licences dirigeantes. Si vous souhaitez des précisions, voyez avec Eric mais je rappelle que cela ne concerne que le Président, le Trésorier et le Secrétaire de chaque club.

Dernier élément la prise de licence ou renouvellement en ligne. Cela va vous alléger le travail étant donné que les infos sont déjà entrées dans le SPID. En acceptant l'inscription, vous n'avez plus qu'à valider la licence une fois que vous avez les documents médicaux (et évidemment que l'adhérent a bien effectivement payé son adhésion). Pour plus de renseignements voir avec Eric.

4°) Remerciements :

Pour finir je tiens à remercier :

- Olivier et Isabelle, les membres du Comité directeur et du bureau directeur qui font, comme toujours, un travail remarquable.
- Un grand merci au personnel du C.D.O.S, du Conseil Départemental et de la Ligue qui sont toujours prêts à nous aider.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite, une bonne saison 2024/2025.

Jacques SORIEUX
Président du CDTT35

Annexe 2 : Bilan Financier et Bilan

Bonjour tout le monde !

Voilà déjà une nouvelle saison qui va débiter, il est grand temps de parler du résultat financier de la saison passée. Je vais donc vous présenter les comptes du Comité pour 2023/2024, que vous avez reçu, mi-août, par mail.

Petit rappel habituel : le compte de résultat retrace l'activité financière pour l'année sportive, 2023/2024, et le bilan, lui, correspond à la situation financière, toutes saisons confondues, à une date précise, ici le 30 juin 2024.

Nous allons donc, commencer par le compte de résultat.

LE COMPTE DE RESULTAT :

LE COMPTABLE DE RÉSULTAT

www.cddt35.com

Compte de Résultat - Résultat

	du 01/07/23 au 30/06/24 (12 mois)	du 01/07/22 au 30/06/23 (12 mois)	Variations	
Produits d'Exploitation	Ventes & Locations			
	Ventes 35TT - ventes & locations diverses	5242.11	6539.80	-1297.72
	Stages	1710.00	3159.50	-1477.50
	Interventions diverses	2108.00	862.40	1245.60
	Subventions			
	- Conseil Départemental	10181.70	11971.80	-1790.10
	- LUTT	3325.00	2385.00	940.00
	- CDCS & FFTT	1261.25	3883.70	-2622.45
	- AOS	1023.70	7961.00	-6937.30
	Autres Produits			
	- Licences, Affiliations	190647.00	172393.95	18253.05
	- Engagements Compétitions	29958.20	21456.41	8501.79
	- Remboursements LUTT sur Mutations	1435.00	1245.00	190.00
	- Dons en nature	5201.90	6489.60	-1287.70
	Produits Financiers	3894.10	2270.84	1623.26
Produits exceptionnels				
Amendes	1109.50	958.00	151.50	
Produits Divers	189.02	4415.65	-3226.63	
Total des Produits	268490.18	243385.81	25104.37	
Contributions Volontaires Bénévoles	23519.85	20552.37	2967.48	
Total	292010.03	263938.18	28071.85	
Frais Militaires Administratives			256.23	

par Bénévole

Total

23519.85

20552.37

2967.48

273165.92

263475.53

9690.39

Résultat d'exploitation

18844.11

462.65

18381.46

Charges d'Exploitation

Autres Charges	
Impôts & Taxes	
Salaires	28947.36
Charges du Personnel	8049.50
Personnel Extérieur	9215.99
Autres Charges	
- Licences, Affiliations	165462.05
- Engagements Compétitions	5885.00
- Financement SPD & GRPE (sd à FFTT)	881.32
- Divers	271.63
Dotations aux Amortissements	1760.98
Total des Charges	249646.07

	27985.32
	7385.21
	13496.10
	125971.30
	7391.20
	990.36
	1006.27
	2940.94
	242923.16

	-14.79
	1862.04
	664.29
	-4280.17
	20520.75
	-1526.20
	109.04
	737.64
	-188.20
	6722.91

Contributions Volontaires Personnel Bénévole	23519.85
Total	273165.92
Résultat d'exploitation	18844.11

	20552.37
	263475.53
	462.65

	2967.48
	9690.39
	18381.46

Assemblée Générale 2023 - 2024

Un très beau résultat financier : un bénéfice de 18844.11 €, dû à divers postes comptables qui ont vu des variations importantes cette dernière saison par rapport à 2022/2023.

Il y a eu en outre :

- Une belle augmentation des licenciés, qui par rebond, a élevé le montant des droits d'engagement aux compétitions,
- Une renégociation avec la ligue, concernant le poste de Secrétaire d'Isabelle,
- Et quelques autres belles surprises.

Tout d'abord les produits d'Exploitation, que l'on peut aussi appeler "Recettes" :



www.cdt35.com

Compte de Résultat - Recettes

		du 01/07/23 au 30/06/24 (12 mois)	du 01/07/22 au 30/06/23 (12 mois)	Variations
Produits d'Exploitation	<u>Ventes & Locations</u>			
	Ventes 35TT + ventes & locations diverses	5242.11	6539.88	-1297.77
	Stages	1720.00	3197.50	-1477.50
	Interventions diverses	2108.40	862.40	1246.00
	<u>Subventions</u>			
	- Conseil Départemental	10181.70	11973.80	-1792.10
	- LBTT	3325.00	2385.00	940.00
	- CDOS & FTTT	1261.25	1883.76	-622.51
	- ANS	10217.00	7761.00	2456.00
	<u>Autres Produits</u>			
	- Licences, Affiliations	198647.00	172393.95	26253.05
	- Engagements Compétitions	23958.20	21459.43	2498.77
	- Reversements LBTT sur Mutations	1435.00	1245.00	190.00
	- Dons en nature	5201.90	6489.60	-1287.70
	Produits Financiers	3894.10	2220.84	1673.26
<u>Produits exceptionnels</u>				
Amendes	1109.50	558.00	551.50	
Produits Divers	189.02	4415.65	-4226.63	
	Total des Produits	268490.18	243385.81	25104.37
	<u>Contributions Volontaires</u>			
	Bénévolat	23519.85	20552.37	2967.48
	Total	292010.03	263938.18	28071.85







Assemblée Générale 2023 -2024

Quelques variations sur les produits :

Dans le poste « ventes 35TT + ventes & locations diverses », nous avons les 35 TT, les annuaires, en 2022/2023, il y avait la participation des familles, pour l'envoi de leurs enfants au Minicom's et aux Internationaux de Mulhouse, cette saison, le Comité n'a pas envoyé de délégation sur ces deux manifestations, d'où près de 1300 € d'écart. S'ajoutent à ces ventes, les diverses rétrocessions réalisées.

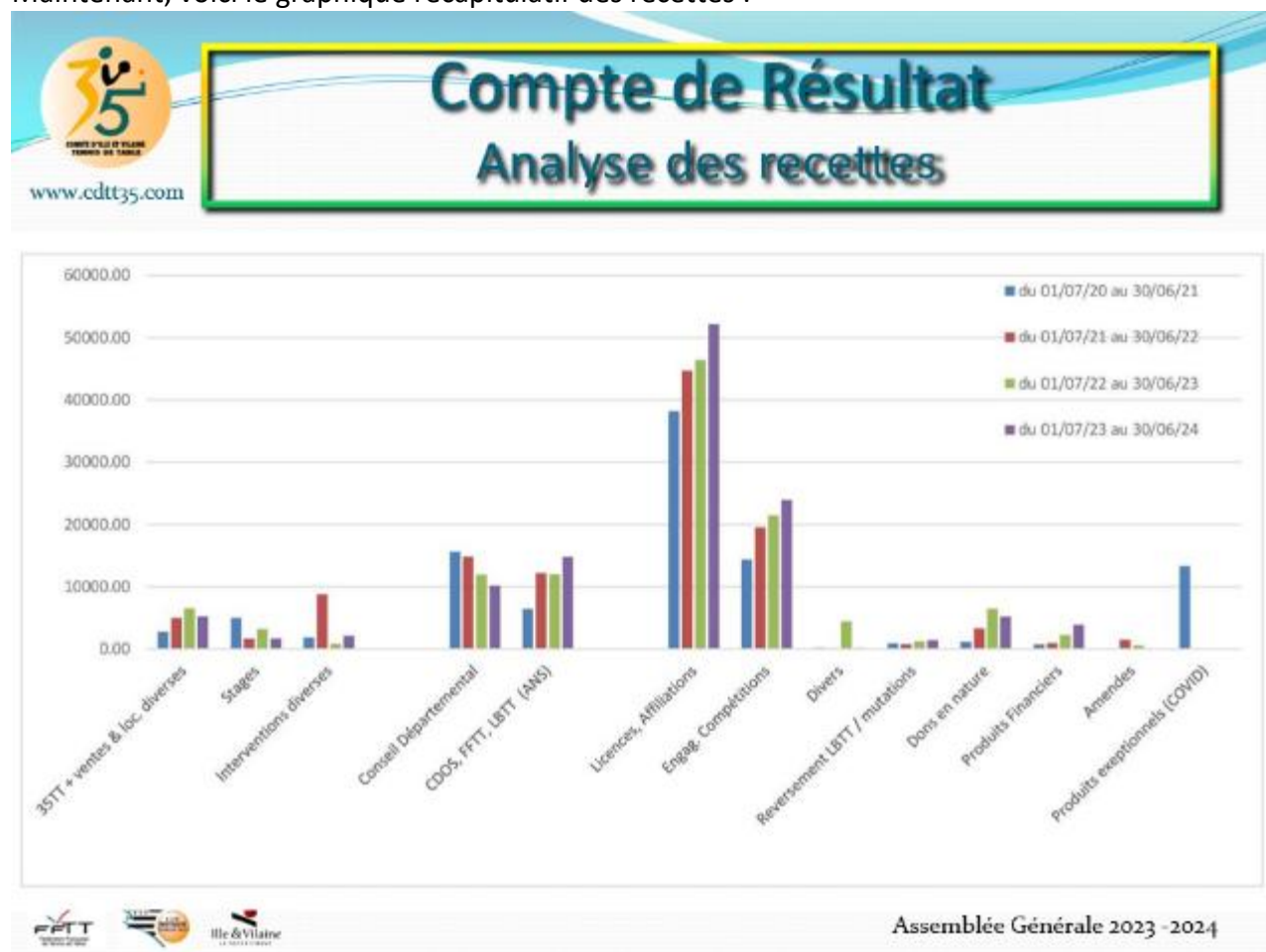
Concernant les stages, Olivier vous en parlera plus tard.

Le montant des interventions d'Olivier facturé, a augmenté. Il est intervenu dans plusieurs clubs, à Clayes, à Guignen, à Chantepie, au CPB, à la Chapelle des Fougeretz, et à Montauban.

- Les subventions :
 - Concernant la subvention du Conseil Départemental, le montant continue à diminuer, on verra cela un peu plus tard.
 - Suite à la convention faite avec la Ligue de Bretagne, nous avons récupéré suite au PST (Plan Sportif Territorial), la somme de 3325 € ... 940 € en +
 - Pour la ligne : CDOS – FTTT, cela correspond à l'animation à la Prison de Vezin,
 - Pour l'ANS, une belle surprise, 2456 € en + par rapport à la saison précédente, un grand MERCI à Jacques, qui se bat pour que l'on récolte le plus possible de subvention auprès de cet organisme.

- Les autres Produits :
 - Le montant des licences et affiliations est en très grosse progression, dû au nombre de licenciés qui a augmenté.
 - Et par là même, les droits d'engagements aux compétitions augmentent eux aussi ...
 - Nous retrouvons le remboursement de 15 € par mutation que nous verse la Ligue. Donc 1435 €, cette saison, d'où une variation de 190 € par rapport à 2022/2023
 - Les "dons en nature", sont en légère baisse, je vous rappelle, que ce sont les frais de déplacement (pour la plupart), des personnes qui désirent en faire « cadeau » au Comité.
 - Les produits financiers : pour la deuxième année consécutive, nous profitons des bons taux de rendement concernant les placements ...
 - Nous avons en 2022/2023, décidé, de ne plus pénaliser les clubs à la première infraction, sur le championnat par équipe, mais de les prévenir ... Cela avait donné beaucoup plus de travail à Michel KERISIT, tout cela pour qu'on s'aperçoive que c'étaient toujours les mêmes clubs, qui étaient concernés. Donc, nous avons décidé pour 2023/2024, qu'on revenait à une amende pour chaque oubli dans l'envoi, ou la rédaction des feuilles de match, ou tout autre raison ; à vous de prévenir vos responsables d'équipes et de bien respecter les procédures. Cela explique la différence de +551.50 €
 - Les produits divers ... juste une petite régularisation sur le SPID.
 - Le Bénévolat : Comme les années passées, nous le valorisons, afin de communiquer aux Instances, comme le Conseil Départemental, par exemple, la somme que nous aurions besoin, si nous n'avions pas de bénévoles.

Maintenant, voici le graphique récapitulatif des recettes :



Pour 2023/2024, il faut regarder la colonne la plus à droite en violet.

Je vous rappelle, comme les saisons passées, afin d'avoir un graphique plus détaillé, qu'en ce qui concerne les licences et affiliations, je n'y ai intégré que la partie départementale.

Maintenant :

LES CHARGES D'EXPLOITATIONS ou Dépenses

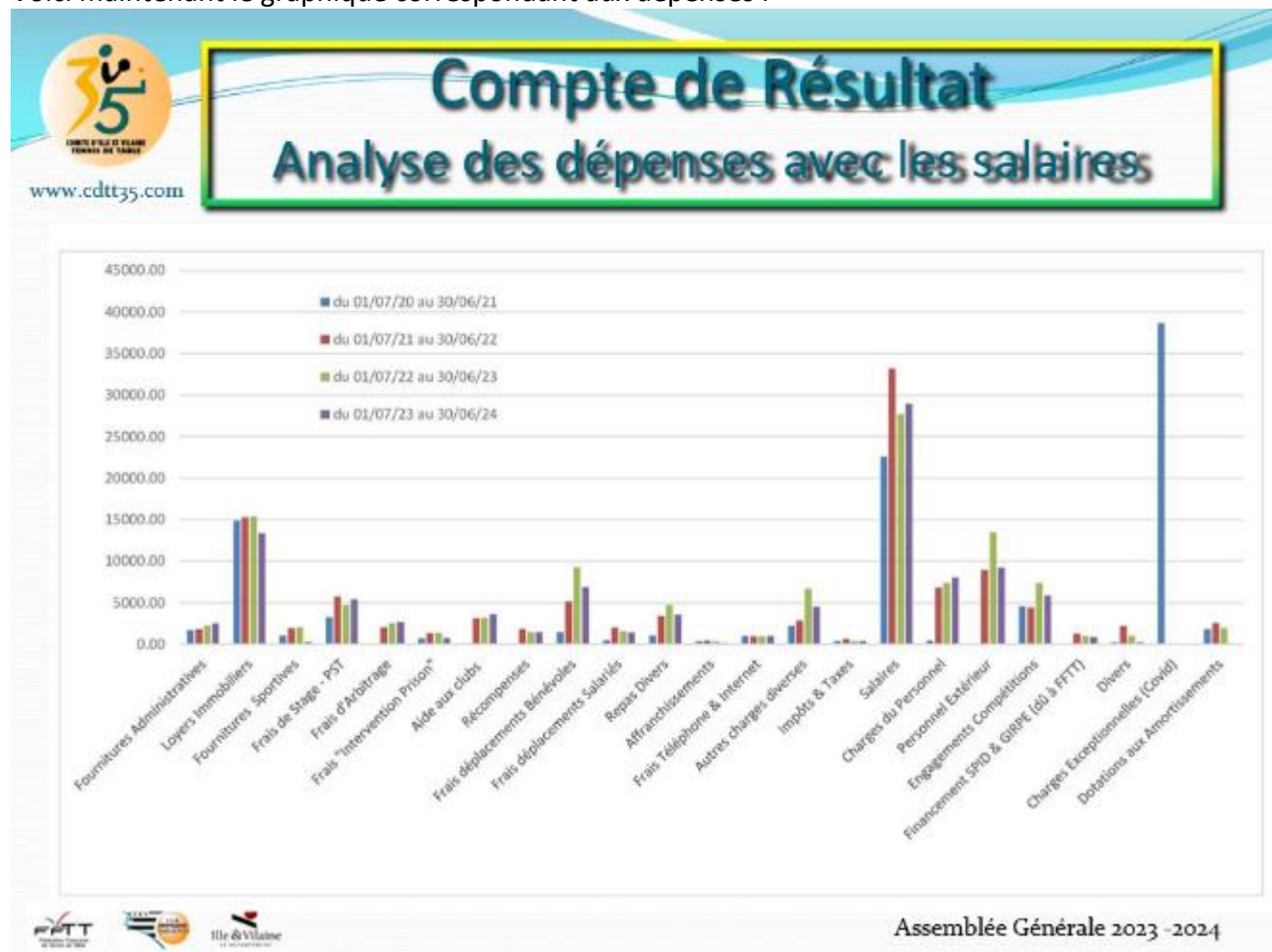
		du 01/07/23 au 30/06/24 (12 mois)	du 01/07/22 au 30/06/23 (12 mois)	Variations
Charges d'Exploitation	Fournitures Administratives	2506.45	2250.24	256.21
	Loyers	13388.64	15387.11	-1998.47
	Fournitures Sportives	300.00	2043.45	-1743.45
	Frais de Stage - PST	5418.00	4748.80	669.20
	Frais d'Arbitrage	2695.00	2545.00	150.00
	Frais "Intervention Prison"	761.25	1383.75	-622.50
	Challenge FEJ	2000.00	2000.00	
	4 € versés aux clubs pour organ.	1632.00	1221.00	411.00
	Récompenses	1487.90	1491.51	-3.61
	Frais déplacements Bénévoles	6914.90	9290.37	-2375.47
	Frais déplacements Salariés	1430.53	1588.90	-158.37
	Repas Divers	3603.78	4751.28	-1147.50
	Affranchissements	139.91	328.20	-188.29
	Frais Téléphone & Internet	987.82	940.46	47.36
	Autres charges diverses	4507.73	6674.24	-2166.51
	Impôts & Taxes	388.33	400.09	-11.76
	Salaires	28947.36	27685.32	1262.04
	Charges du Personnel	8049.50	7385.21	664.29
	Personnel Extérieur	9215.99	13496.16	-4280.17
	<u>Autres Charges</u>			
	- Licences, Affiliations	146492.05	125971.30	20520.75
	- Engagements Compétitions	5865.00	7391.20	-1526.20
	- Financement SPID & GIRPE (dû à FFTT)	881.32	990.36	-109.04
	- Divers	271.63	1009.27	-737.64
	Dotations aux Amortissements	1760.98	1949.94	-188.96
Total des Charges		249646.07	242923.16	6722.91
<u>Contributions Volontaires</u>				
Personnel Bénévole		23519.85	20552.37	2967.48
Total		273165.92	263475.53	9690.39

- Concernant les loyers, malgré des augmentations des loyers immobiliers, la variation de près de -2000 €, s'explique que sur 2022/2023, sur ce poste, était comptabilisé, le loyer du photocopieur, que nous avons rendu l'année dernière.
- Ayant un peu plus de licenciés sur 2022/2023, la côte part du Comité concernant le montant versé à la Ligue pour le fonctionnement du PST s'est trouvé augmenté d'environ 700 €
- Les frais d'arbitrage sont stables,
- Nous avons distribué les sommes fin juin pour le Challenge FEJ
- Augmentation de la somme versée aux clubs, dans le cadre les 4€ par table, somme attribuée, suite aux organisations départementales, ce qui est logique, puisqu'en 2022/2023, nous versions 3€ par table au lieu de 4.
- Baisse des frais de déplacement des bénévoles ...
- Les postes des salaires, et charges du personnel, montrent une légère augmentation, ce qui est tout à fait normal.
- Nous avons renégocié au 1^{er} janvier 2024, le temps de travail d'Isabelle, avec la Ligue de Bretagne. Cela fait certes des économies au Comité, mais donne plus de travail aux membres du Bureau Directeur ...

Annexe 2 : Bilan Financier et Bilan

- Concernant les licences et affiliations, cela correspond à ce que nous reversons à la Ligue de Bretagne et à la Fédération.
- Baisse des droits d'engagement, le Comité n'ayant pas participé aux compétitions jeunes : les Minicom's et les Internationaux de Mulhouse, comme en 2022/2023.

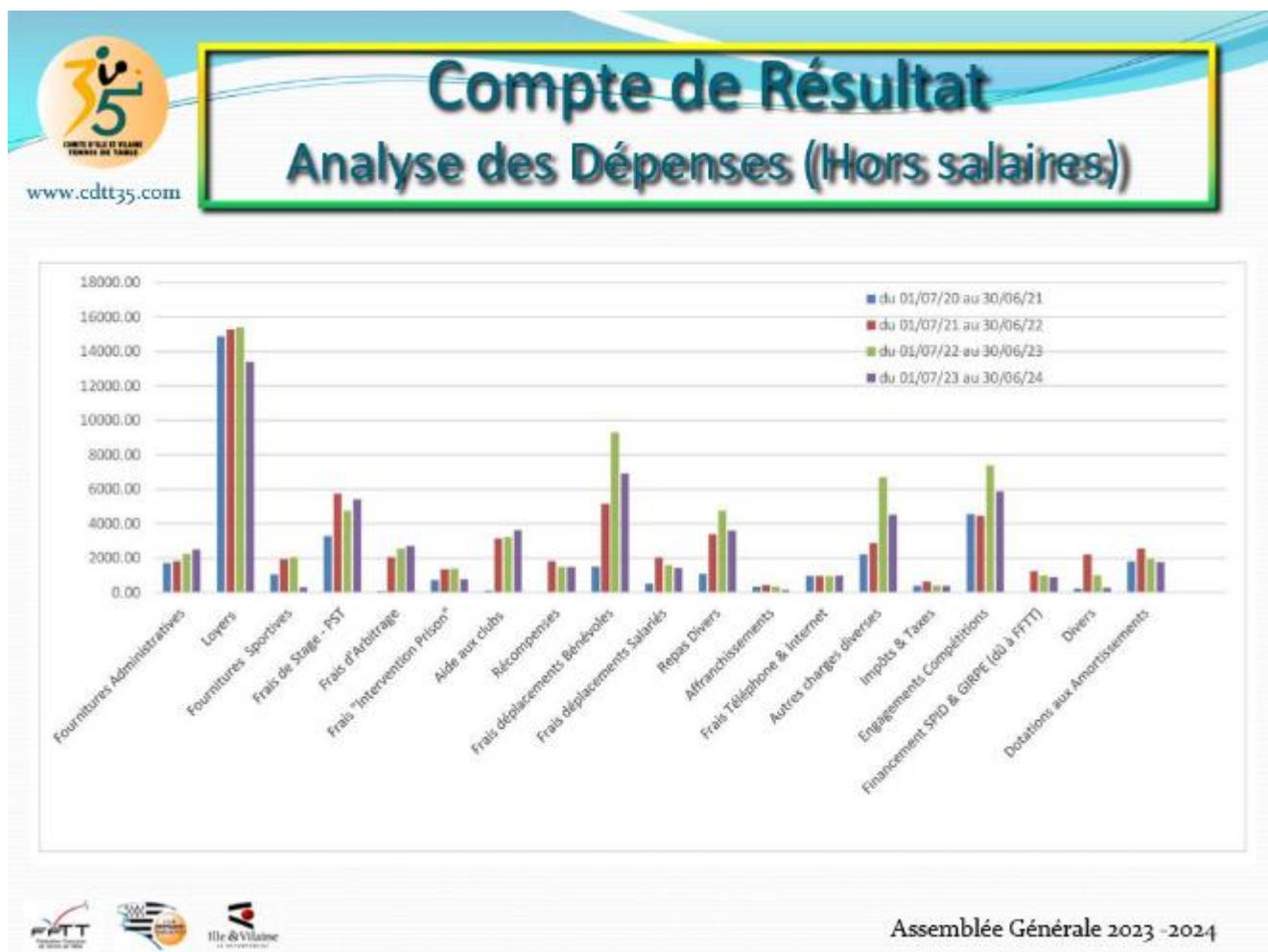
Voici maintenant le graphique correspondant aux dépenses :



Comme précédemment, je vous propose de regarder les colonnes violettes à droite pour 2023/2024 et de les comparer aux saisons passées.

Les postes les plus onéreux sont les salaires, avec leurs charges.

Aussi pour une meilleure lecture, je vous ai refait le graphique sans ces éléments, et en enlevant aussi ce que la situation de la COVID, nous avait coûté en : 2020/2021 :



Le résultat analytique ...

Nous allons en rester là pour cette partie, je ne suis pas toute seule à parler aujourd'hui ...



Nous retrouvons, dans les capitaux propres, le bénéfice de 18844.11 € ainsi que le report à

Donc, nous allons commencer par l'actif :



Bilan - Actif

ACTIF 2023/2024				
	Brut	Amort.	Net au 30/06/24	Net au 30/06/23
Matériel Tennis de Table	24442.06	21645.15	2796.91	4261.38
Matériel Informatique	10525.07	9798.77	726.30	1022.81
Matériel Audio/Vidéo	809.76	809.76		
Clubs	152.74		152.74	1005.63
FFTT	820.62		820.62	77.10
CDOS	440.63		440.63	434.60
<u>Disponibilités</u>				
- CMB - Compte Courant	2975.43		2975.43	7257.48
- CMB - Compte Courant pour virt clubs	29.14		29.14	385.94
- CMB - Livret LAEP	70588.80		70588.80	30810.61
- CMB - Livret Bleu	79773.37		79773.37	77512.59
- Intérêts Courus	2538.97		2538.97	1209.42
Produit à recevoir	4525.20		4525.20	6033.70
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1098.03		1098.03	785.79
			166466.14	130797.05



Assemblée Générale 2023 - 2024

Donc, cette saison, concernant les immobilisations, pas d'achats de matériel sportif, les seules modifications, correspondent aux amortissements de la saison

N'oubliez pas, si vous avez besoin de matériel, contactez Michel Dorval ou Olivier ...

Dans l'actif circulant :

Toujours peu d'argent, (entre guillemets) "dehors". Merci encore à vous tous, de jouer le jeu, d'envoyer vos règlements de fin d'année dans les temps, car cela me permet de clôturer la saison dans de bonnes conditions.

Pour les autres disponibilités :

- Les deux comptes chèques additionnés donnent une somme d'un peu plus de 3000 €
- Les deux livrets, nous permettent d'avoir un peu plus de 150000 € de disponibilités. Mais attention, il ne faut pas croire que cette somme soit intégralement pour le Comité, au 30/06, nous devons près de 61000 €
- Pour les intérêts courus, ce sont les intérêts, qui n'ont pas encore été versés par le CMB, mais qui concernent le premier semestre 2024, concernant les comptes de placement

Dans les produits à recevoir, nous avons estimé la somme qui correspond à la subvention pour le premier semestre 2024 que nous allons recevoir du Conseil Départemental. Et dans les Charges Constatés d'avances, on retrouve les factures payées sur 2023/2024 mais qui concernent les prochaines saisons, comme les fanions, l'hébergement du site internet, les assurances, par exemples.

Le passif maintenant :



Bilan - Passif

PASSIF 2023/2024			
		Net au 30/06/24	Net au 30/06/23
Capitaux Propres	Report à Nouveau	74558.66	74096.01
	Résultat de l'exercice	18844.11	462.65
Dettes	Organismes Sociaux	1577.00	1480.83
	<u>Autres Organismes</u>		
	LBTT	60987.63	42124.75
	Conseil Départemental	4121.75	3866.89
	Fournisseurs	496.69	1277.72
	Produits constatés d'avance	5880.30	7488.20
		166466.14	130797.05



Assemblée Générale 2023 - 2024

Peu de choses à dire, sinon :

- Que le solde au profit de la Ligue a été versé.
- Les Organismes sociaux, le Conseil Départemental, et les fournisseurs ont été réglés cet été.

Les produits constatés d'avance, correspondent aux virements que les clubs ont réalisé sur 2023/2024, mais qui concernent 2024/2025.

Annexe 2 : Bilan Financier et Bilan

Avant de passer au Budget Prévisionnel, je vous demande toute votre attention, je vais vous parler des virements que vous réalisez.

Voilà un exemple de copie d'écran de notre compte bancaire ...



13/06	13/06	VIR AURORA DE LAURENCE DE TENNIS	165,00
13/06	13/06	VIR ST DIDIER	165,05
13/06	13/06	VIR ST DIDIER	216,00
13/06	13/06	VIR CHATEAUGIRON TENNIS DE VIR CHATEAUGIRON TENNIS DE Releve du 01/07/23 au 30/06/24 03350065 CHATEA UGIRON TTC solde Saison 2023-2024 - 095 2416553148140838	137,70
13/06	13/06	VIR SECTION TENNIS DE TABLE VIR SECTION TENNIS DE TABLE Amende ph 2 club libre 2416451957450137	15,50
13/06	13/06	VIR SAINT-MEDARD TENNIS DE VIR SAINT-MEDARD TENNIS DE Cdt 35 Cdt 35 2416552415790552	434,00
13/06	13/06	VIR AUREOLE DE VITRE	310,30
13/06	13/06	VIR AUREOLE DE VITRE	310,30

Annexe 2 : Bilan Financier et Bilan

Le virement de 15.50 € ...



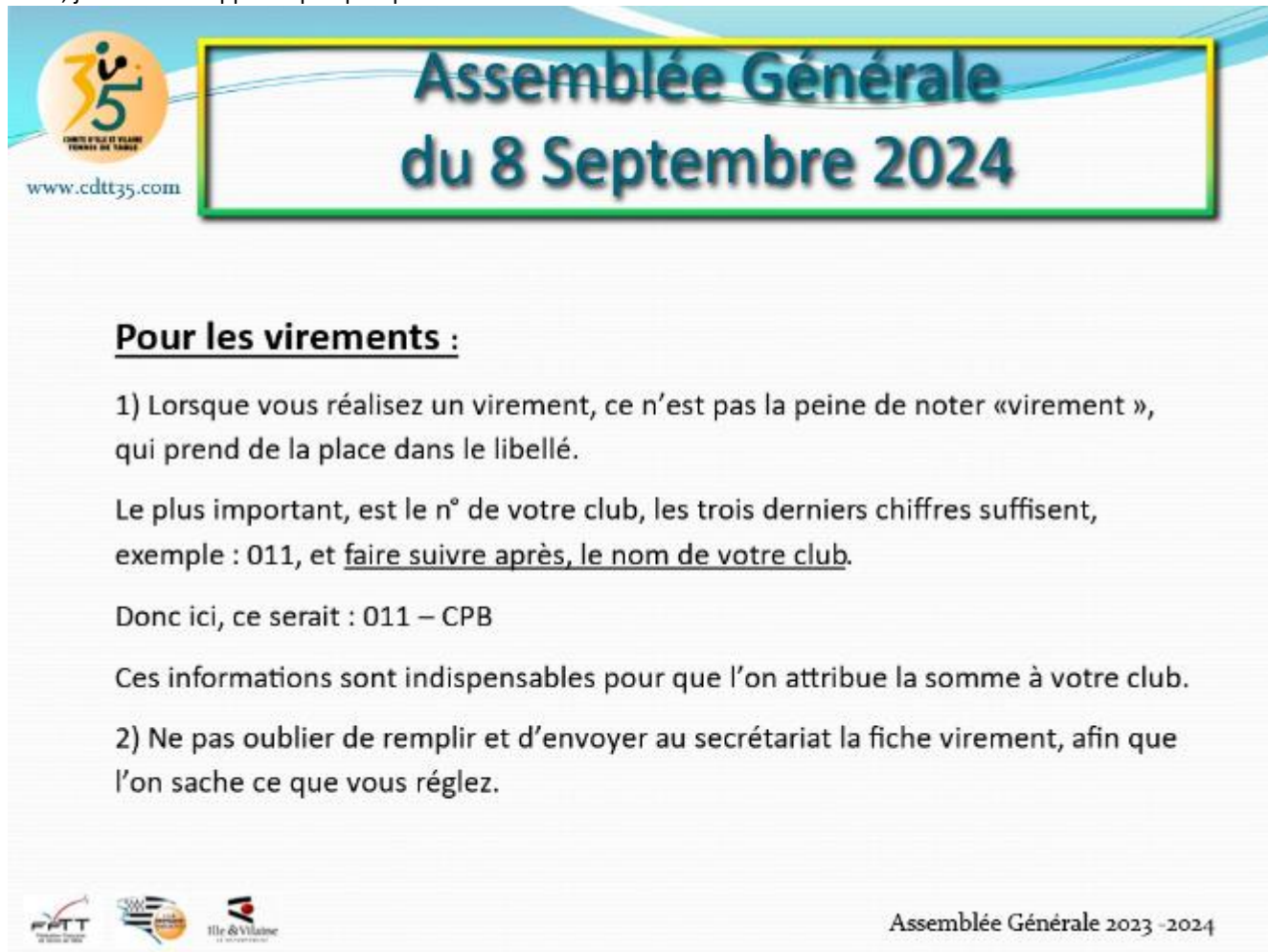
Assemblée Générale du 8 Septembre 2024

13/06	13/06	VIR CHATEAUGIRON TENNIS DE	100,00
13/06	13/06	VIR ST DIDIER	165,05
13/06	13/06	VIR ST DIDIER	216,00
13/06	13/06	VIR CHATEAUGIRON TENNIS DE	137,70
		VIR CHATEAUGIRON TENNIS DE Releve du 01/07/23 au 30/06/24 03350005 CHATEA UGIRON 4145	
		solde Saison 2023-2024 - 095 2416553148140838	
13/06	13/06	VIR SECTION TENNIS DE TABLE	15,50
		VIR SECTION TENNIS DE TABLE Amende ph 2 club libre 2416451857450137	
13/06	13/06	VIR SAINT-MEDARD TENNIS DE	154,00
		VIR SAINT-MEDARD TENNIS DE Cdt 35 Cdt 35 2416552415790552	
13/06	13/06	VIR AURORE DE VITRE	310,30
13/06	13/06	VIR AURORE DE VITRE	225,00



A quel club doit-on l'imputer ??? Pas de nom de club, pas de n° de club, cela règle une amende, certes, mais il y a plusieurs clubs qui peuvent être concernés ... Il n'est pas nécessaire de mettre section tennis de table, ça, on s'en doute un peu ... Et si en plus, vous ne nous avez pas envoyé le document explicatif de votre virement, là, on ne peut pas faire grand-chose. D'ailleurs, un petit virement n'a pu être imputé à un club ... Je vous invite à vérifier vos comptes ...

Donc, je vais vous rappeler quelques petites choses :



The banner features a blue and yellow design. On the left is the logo of the Comité d'Étude et d'Évaluation des Tiroirs (CEET) with the website www.cdt35.com. The main text in a large, bold, blue font reads 'Assemblée Générale du 8 Septembre 2024'. Below this, the text 'Pour les virements :' is underlined. It then lists two points: 1) When making a transfer, do not write 'virement', but use the club number (e.g., 011) followed by the club name (e.g., CPB). 2) Do not forget to fill out and send the transfer form to the secretariat. At the bottom left are logos for FTT, Comité d'Étude et d'Évaluation des Tiroirs, and Ile de France. At the bottom right is the text 'Assemblée Générale 2023 -2024'.

Pour les virements :

1) Lorsque vous réalisez un virement, ce n'est pas la peine de noter «virement », qui prend de la place dans le libellé.

Le plus important, est le n° de votre club, les trois derniers chiffres suffisent, exemple : 011, et faire suivre après, le nom de votre club.

Donc ici, ce serait : 011 – CPB

Ces informations sont indispensables pour que l'on attribue la somme à votre club.

2) Ne pas oublier de remplir et d'envoyer au secrétariat la fiche virement, afin que l'on sache ce que vous réglez.

Assemblée Générale 2023 -2024

Pour les virements :

Premièrement, lorsque vous réalisez un virement, ce n'est pas la peine de noter « virement », qui prend de la place dans le libellé.

Le plus important, est le n° de votre club, les trois derniers chiffres suffisent, par exemple : 011, et faire suivre après, le nom de votre club.

Donc ici, ce serait : 011 – CPB,

Ces informations sont indispensables pour que l'on attribue la somme à votre club et non à un autre ...

Deuxième chose : Ne pas oublier de remplir et d'envoyer au secrétariat le formulaire « virement », que vous voyez à l'écran, afin que l'on sache ce que vous réglez.

[illegible]

Annexe 2 : Bilan Financier et Bilan

En reprenant notre relevé de compte,



The screenshot shows a bank statement header for "Assemblée Générale du 8 Septembre 2024" with the CDTT35 logo and website. Below is a table of transactions. One transaction is circled in blue.

DATE	LIBELLE	MONTANT
13/06	13/06 VIR ST DIDIER	165,05
13/06	13/06 VIR ST DIDIER	216,00
13/06	13/06 VIR CHATEAUGIRON TENNIS DE VIR CHATEAUGIRON TENNIS DE Releve du 01/07/23 au 30/06/24 03350095 CHATEA UGIRON TTC solde Saison 2023-2024 - 095 2416553148140838	137,70
13/06	13/06 VIR SECTION TENNIS DE TABLE VIR SECTION TENNIS DE TABLE Amende ph 2 club libre 2416451957450137	15,50
13/06	13/06 VIR SAINT-MEDARD TENNIS DE VIR SAINT-MEDARD TENNIS DE Cdt 35 Cdt 35 2410552415790552	434,00
13/06	13/06 VIR AURORE DE VITRE	310,30

Ici un virement de 137.70 €, on y voit le nom du club : Chateaugiron ; le n° du club : 095 ; et même le motif du virement : solde de la saison 23/24 ... Ce n'est franchement pas compliqué.

Donc, merci de voir auprès des personnes qui réalisent les virements pour vos clubs, de bien notifier toutes ces informations dans le libellé : le numéro du club – le nom du club - et la raison du virement.

Et parallèlement, qu'elles nous envoient par mail, le formulaire dont je vous ai parlé tout à l'heure.

Un autre sujet très important : [Lire la diapo](#)



Assemblée Générale du 8 Septembre 2024

Très IMPORTANT !!

Si vous rencontrez des difficultés financières, lors de la saison,

contactez nous !!!

Nous sommes là, aussi pour cela. N'attendez pas que l'on vous appelle.

Et surtout, merci de répondre aux mails de relance que l'on pourrait vous envoyer.



Assemblée Générale 2023 - 2024

Réclamer de l'argent n'est pas une tâche agréable, donc, je renouvelle, merci de nous mettre au courant de vos difficultés.

Voilà, j'en ai fini pour cette partie.

Alain GUENET
7 Rue du pré perché
35000 – Rennes

Rennes le 27/08/2024

C D T T 35

**RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES
ANNEE 2023 -2024**

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

Le Président du Comité Départemental 35 de Tennis de table m'ayant confié la vérification des comptes de votre Association, c'est avec diligence que je me suis acquitté de cette tâche ce jour le 27 Août 2024.

Je le remercie de la confiance qu'il a bien voulu m'accorder.

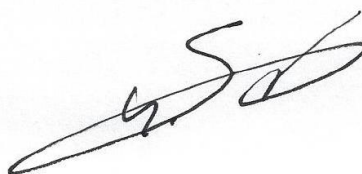
Le président Jacques SORIEUX et la trésorière Christine CARIOU, ont mis à ma disposition tous les documents comptables, les pièces justificatives ainsi que les relevés bancaires ouverts au nom de l'association nécessaires à l'accomplissement de cette mission.

Je tiens à remercier, à nouveau, tout particulièrement votre trésorière pour la présentation nette et précise des comptes.

*Sur la base des contrôles, sondages et analyses effectués, j'atteste que les comptes et documents qui vous sont présentés à cette assemblée, laissant apparaître un résultat net positif de **18844.11€** (dix huit mille huit cent quarante quatre Euros et onze centimes) sont sincères et réguliers, et qu'ils donnent une image fidèle de la situation comptable et financière de l'Association à la clôture de cet exercice,*

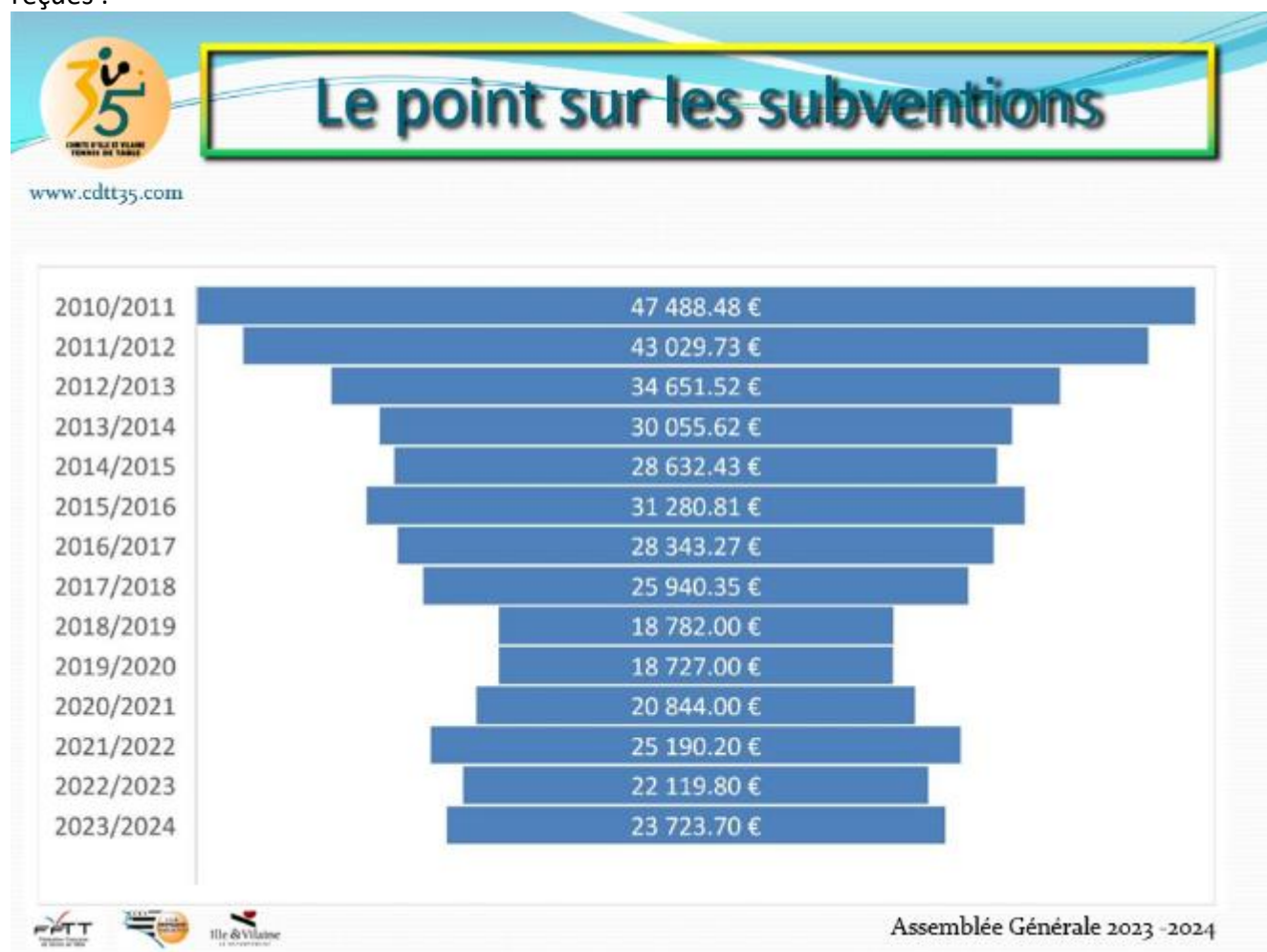
Ce constat établi, rien ne s'oppose à l'approbation des comptes annuels, tels qu'ils vous sont présentés.

*Le vérificateur aux Comptes
Alain Guénet*



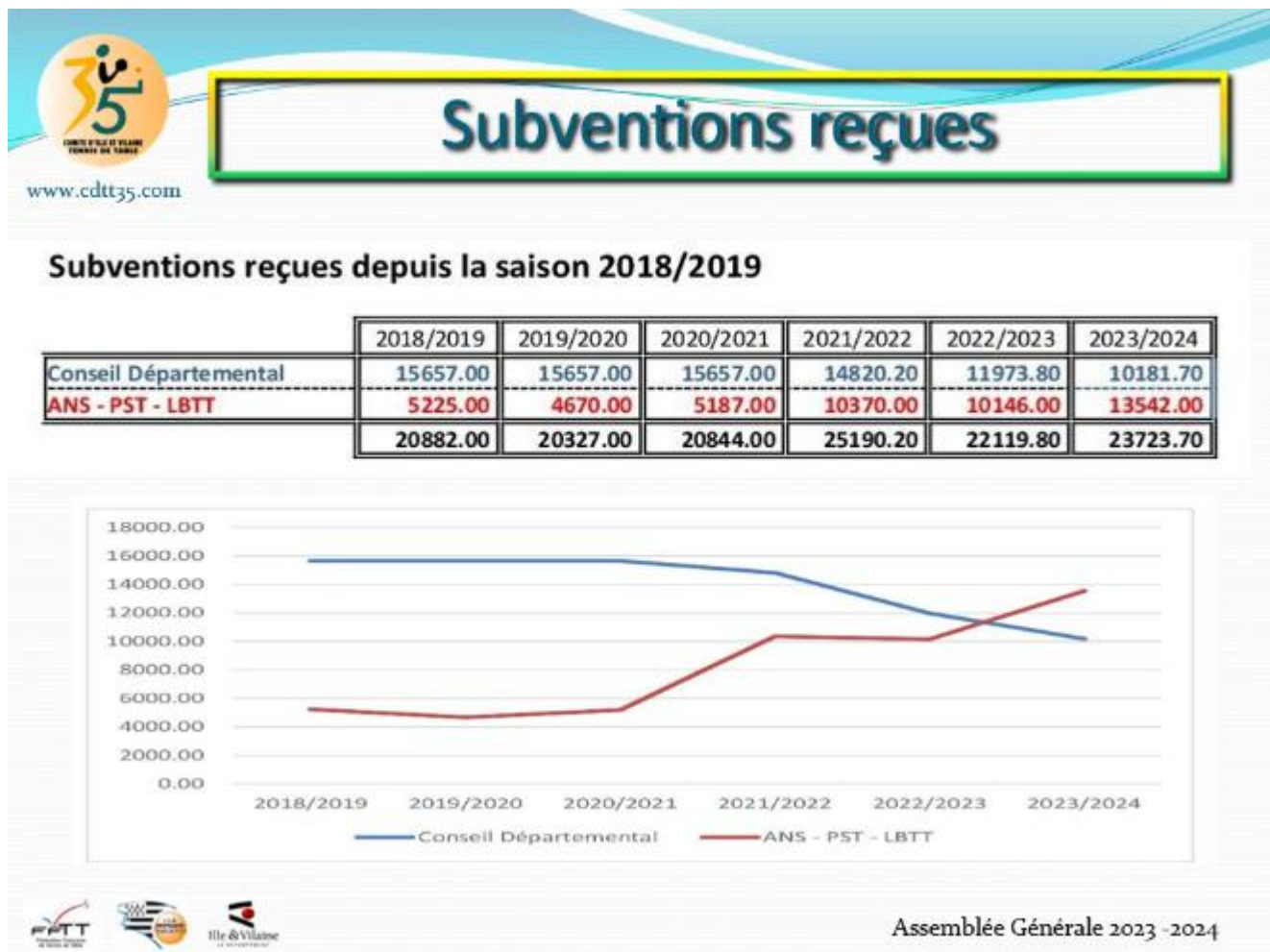
LE BUDGET PREVISIONNEL

Avant d'aborder le prévisionnel, comme d'habitude, nous allons aborder le poste des subventions reçues :



Cette présentation en entonnoir permet de voir que les sommes reçues sont relativement stables, ces dernières années, même si en trois Olympiades, nous avons perdu aux alentours de 50 % de ce que nous touchions en 2010/2011.

Donc désormais,



.... Nous ne pouvons compter que sur Conseil Départemental, et sur l'ANS. Dans les demandes auprès de cet organisme, il faut présenter les actions du PST que souhaite faire le Comité. Nous pouvons remercier, à nouveau Jacques pour ta pugnacité, pour tout le temps qu'il passe à remplir, et à remplir les dossiers de demande d'aides financières ... car avec l'ANS et le PST, il y a du travail, et il faut comprendre comment sont liées toutes ces subventions ...

Annexe 4 : Budget prévisionnel

Donc voici le budget prévisionnel :



Budget Prévisionnel

www.cdt35.com

Charges d'Exploitation		Produits d'Exploitation	
Fournitures Administratives	2700.00	Ventes & Locations	
Loyers Immobiliers	14000.00	Ventes 35TT + ventes & locations diverses	5000.00
Fournitures Sportives	1500.00	Stages	2000.00
Frais de Stage - PST	6000.00	Interventions diverses	2000.00
Frais d'Arbitrage	2800.00	<u>Subventions</u>	
Frais "Intervention Prison"	1400.00	- Conseil Départemental	9000.00
Challenge FFI	2000.00	- CDOs, FFF	1400.00
4 € versés aux clubs pour organ.	1700.00	- LBTT	3300.00
Récompenses	1600.00	- ANS	9000.00
Frais déplacements Bénévoles	7500.00	<u>Autres Produits</u>	
Frais déplacements Salariés	1700.00	- Licences, Affiliations	198000.00
Repas Divers	4500.00	- Engagements Compétitions	23000.00
Affranchissements	150.00	- Reversements LBTT sur Mutations	1000.00
Frais Téléphone & Internet	1400.00	- Dons en nature	5000.00
Autres charges diverses	4800.00	Produits Financiers	3000.00
Impôts & Taxes	400.00	Amendes	800.00
Salaires	30000.00		
Charges du Personnel	8300.00		
Personnel Extérieur	8000.00		
<u>Autres Charges</u>			
- Licences, Affiliations	150000.00		
- Engagements Compétitions	5800.00		
- Financement SPID & GIRPE (dû à FFF)	1000.00		
- Divers	1000.00		
Dotations aux Amortissements	2500.00		
Total des Charges	260750.00	Total des Produits	262500.00
Résultat de l'exercice	1750.00		



Assemblée Générale 2023 - 2024

Pour son établissement, j'ai essayé d'évaluer les charges, et les recettes pour la saison prochaine... Pour le reste, j'ai fait une « cote mal taillée », comme on pourrait dire, mais il y a tellement d'inconnues (nombre de licenciés, montant des subventions, etc.)

Nous avons décidé, comme vous avez pu le constater sur les Instructions Administratives pour 2023/2024, d'augmenter la part départementale d'1 euro pour les licences « compétitions » des catégories Vétérans à Minimes et de 45 centimes d'euros pour les catégories Benjamins / Poussin ; cependant, nous n'avons pas « touché » au tarif des licences « Loisirs », ni à celui des affiliations. Pour info, comme la saison dernière, pour une meilleure lecture des Instructions Administratives, Eric a surligné en jaune, ou noté en rouge, toutes les augmentations, qu'elles soient Fédérales, Régionales ou Départementales.

Le budget est présenté bénéficiaire de 1750 €.

Côté subventions, nous comptons toujours sur les différentes instances dirigeantes, nous espérons qu'elles seront à notre écoute, et souhaitons qu'elles ne nous oublient pas ... Qu'elles comprennent nos préoccupations ... Et que nous avons toujours besoin de leur aide ...

Voilà j'en ai terminé.

Je vous remercie pour votre attention et pour votre confiance, et vous souhaite une très bonne saison sportive.

ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2023-2024
Rapport d'activités
Comité d'Ille-et-Vilaine de Tennis de Table
Dimanche 8 septembre 2024

~~~

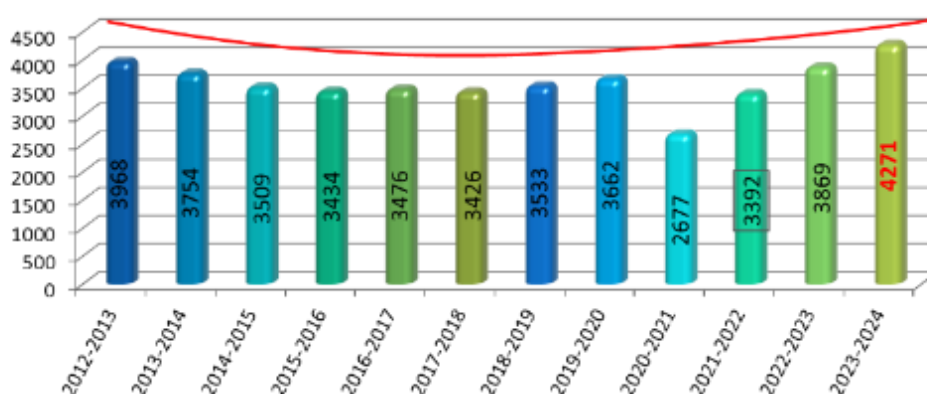
## La licenciation

Nous voilà donc arrivés à l'issue de cette dernière saison de l'olympiade...et en beauté. Sans en comprendre forcément toutes les raisons, et sans avoir réellement déclenché d'actions particulières, nous avons battu notre record de nombre de licences. Cet engouement n'est pas forcément local, mais général en France. On peut donc penser que la récente montée des frères LEBRUN et la médiatisation qui s'est instaurée autour y a forcément joué un rôle important. D'autres facteurs peut-être moins visibles s'y sont probablement rajoutés.

La saison dernière nous avons déjà affiché une reprise d'activité depuis la période COVID et avons annoncé que nous pourrions dépasser rapidement notre objectif toujours affiché depuis de nombreuses années, à savoir la barre des 4000 licenciés. Et bien voilà, chose promise, chose due...puisque notre effectif de fin de saison s'élève donc à **4271** licenciés loisirs et compétitions confondus, soit 400 de plus que l'an dernier, tout cela grâce aux efforts cumulés de l'ensemble des clubs affiliés au Comité.

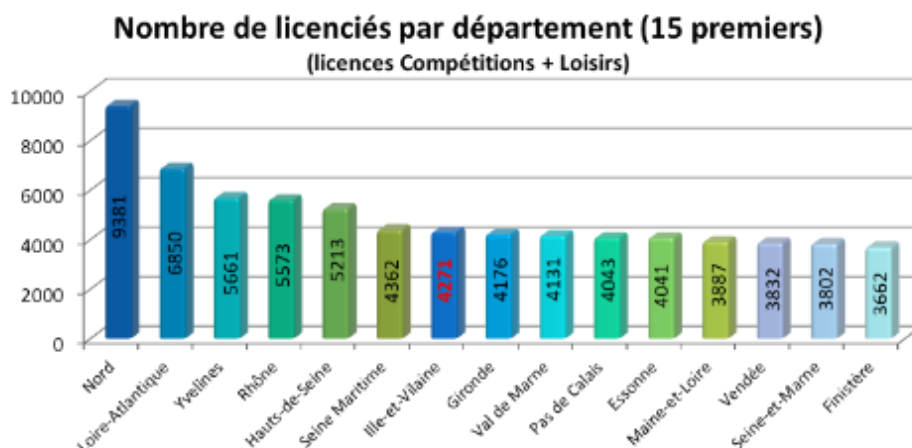
Le graphique ci-dessous est assez explicite...alors peut-on rêver pour la prochaine saison et viser la barre des 4400 ?

**Evolution du nombre de licenciés sur les douze dernières années**



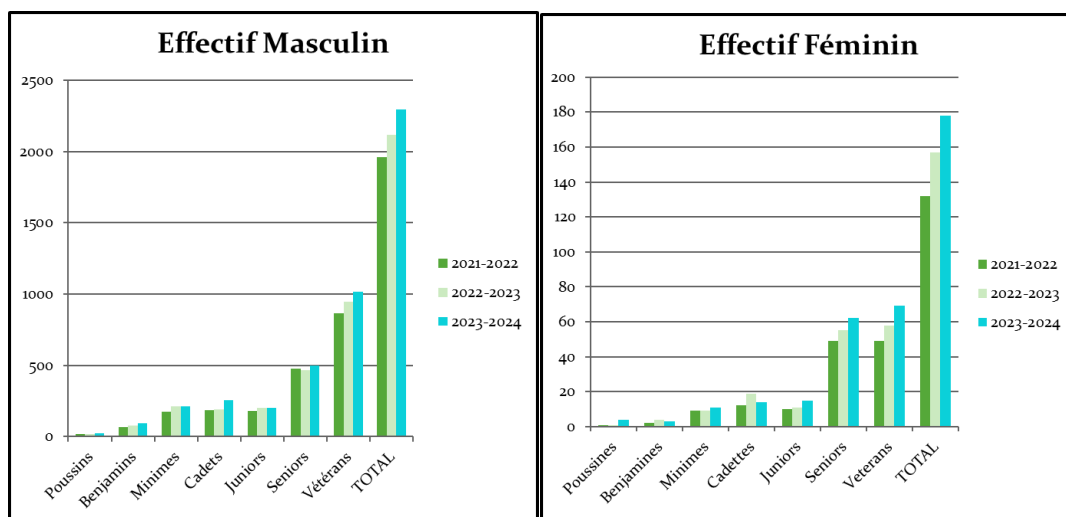
## Annexe 5 : Rapport d'activité

Ces excellents résultats font que le Comité est ainsi passé de la 11<sup>ème</sup> place à la 7<sup>ème</sup> sur le plan national, place qu'elle n'avait pas obtenue depuis très longtemps, ainsi en témoigne le graphique suivant :



Comme tous les ans, je vous présente par la suite une analyse plus fine par catégories, vous permettant ainsi de pouvoir analyser l'évolution des effectifs par type de licence et par sexe sur les trois dernières saisons.

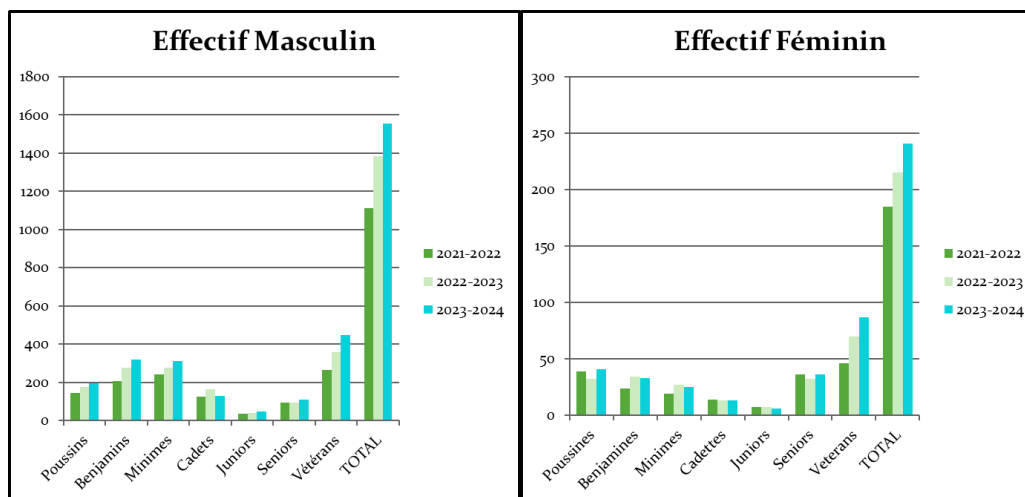
### Licences compétition



|              | 2021-2022   | 2022-2023   | 2023-2024   |              | 2021-2022  | 2022-2023  | 2023-2024  |
|--------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------|------------|------------|
| Poussins     | 16          | 17          | 21          | Poussines    | 1          | 1          | 4          |
| Benjamins    | 66          | 78          | 93          | Benjamines   | 2          | 4          | 3          |
| Minimes      | 176         | 213         | 213         | Minimes      | 9          | 9          | 11         |
| Cadets       | 185         | 192         | 252         | Cadettes     | 12         | 19         | 14         |
| Juniors      | 178         | 202         | 203         | Juniors      | 10         | 11         | 15         |
| Seniors      | 474         | 465         | 499         | Seniors      | 49         | 55         | 62         |
| Vétérans     | 866         | 947         | 1015        | Vétérans     | 49         | 58         | 69         |
| <b>TOTAL</b> | <b>1961</b> | <b>2114</b> | <b>2296</b> | <b>TOTAL</b> | <b>132</b> | <b>157</b> | <b>178</b> |



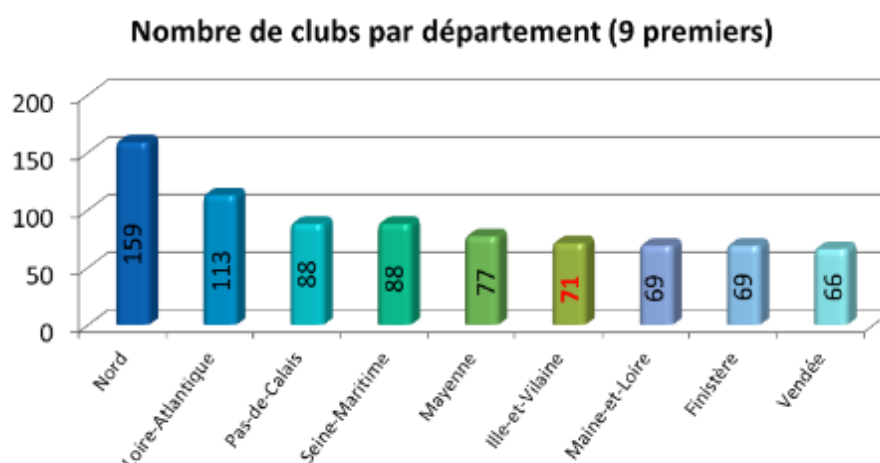
### Licences loisir



|              | 2021-2022   | 2022-2023   | 2023-2024   |              | 2021-2022  | 2022-2023  | 2023-2024  |
|--------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------|------------|------------|
| Poussins     | 144         | 177         | 195         | Poussines    | 39         | 32         | 41         |
| Benjamins    | 207         | 275         | 318         | Benjamines   | 24         | 34         | 33         |
| Minimes      | 240         | 277         | 311         | Minimes      | 19         | 27         | 25         |
| Cadets       | 125         | 165         | 127         | Cadettes     | 14         | 13         | 13         |
| Juniors      | 36          | 38          | 46          | Juniors      | 7          | 7          | 6          |
| Seniors      | 94          | 92          | 111         | Seniors      | 36         | 32         | 36         |
| Vétérans     | 266         | 359         | 448         | Vétérans     | 46         | 70         | 87         |
| <b>TOTAL</b> | <b>1112</b> | <b>1383</b> | <b>1556</b> | <b>TOTAL</b> | <b>185</b> | <b>215</b> | <b>241</b> |

Une analyse rapide de ces données montre, que malgré cet engouement à la licenciation cette saison, on constate toujours une forte lacune dans la catégorie junior, notamment en loisir. En revanche, on peut voir que l'activité suscite de plus en plus d'attrait chez les loisirs adultes (seniors et vétérans).

Le nombre de clubs reste identique à la saison passée. Pourtant, quelques associations nous ont contacté l'année dernière pour nous informer qu'ils souhaitaient s'affilier, mais à ce jour, ces clubs n'ont pas redonné de nouvelles. Le Comité reste toujours en 6<sup>ème</sup> position sur le plan national comme le montre le graphique ci-dessous.





### **L'activité du Comité**

Le Comité fonctionne tout d'abord avec un ensemble d'élus représentant le Comité Directeur.

Il se réunit trois fois dans la saison, essentiellement pour communiquer des informations, et de temps en temps valider des modifications ou faire des choix émanant des commissions.

Parmi les élus, cinq constituent le Bureau Directeur. Ce dernier s'est réuni cinq fois dans la saison. Il gère le fonctionnement quotidien du Comité.

Enfin, le plus gros du travail est réalisé par les élus au sein des commissions. Parmi ces commissions, on notera principalement les suivantes qui œuvrent quasiment tous les jours.

- La commission sportive : en charge de gérer le fonctionnement des différences épreuves pongistes au sein du département. Elle est aussi le relai local des commissions sportives régionales et nationales.
- La commission d'arbitrage : en charge de gérer le corps arbitral et de s'assurer que l'ensemble des épreuves sont arbitrées et/ou juge-arbitrées. Elle est également le relai local des commissions régionales et nationales d'arbitrage. Elle se réunit deux fois dans la saison en début de chaque phase pour répartir les attributions de rencontres du championnat par équipe, aux arbitres qui se proposent.
- La commission des jeunes : elle s'occupe plus particulièrement des compétitions jeunes. Grâce à l'appui de quelques bénévoles externes que l'on remercie (Patrick FOSSARD), elle gère le championnat par équipe jeunes. Elle est à l'écoute des éducateurs sportifs de clubs qui souhaitent faire évoluer certaines compétitions jeunes ou qui sont aussi fort de proposition pour en créer d'autres.
- La commission développement : menée depuis deux ans par Jean-Luc PAPAIL, elle est là pour apporter du soutien et accompagner les clubs dans le développement de leurs projets. Elle est aussi présente pour animer des opérations de promotion du tennis de table sur certaines manifestations (foire exposition, animation été à Rennes, Ping Tours, etc...)

Pour aider au fonctionnement, deux salariés viennent épauler cette équipe.

- Une secrétaire administrative, Isabelle IMBERT, qui intervient 4 demi-journées les semaines qui suivent les week-ends de championnat par équipe. Elle a en charge d'aider Michel KERISIT le responsable de la commission sportive pour la vérification et la saisie des résultats, ainsi que de l'élaboration de la revue 35TTInfos.
- Un éducateur sportif départemental, Olivier GROSDOIGT, en charge du suivi technique des jeunes espoirs, de la formation technique, et de l'accompagnement des clubs dans certaines démarches (stage, séance ponctuelle, etc...). Dans le cadre du projet sportif territorial, il intervient notamment sur un groupe identifié de jeunes espoirs. Il s'agit du collectif sportif territorial, à savoir, des jeunes sélectionnés sur critères et bénéficiant d'heures d'entraînement supplémentaires, ainsi que de 5 stages de regroupement dans la saison. Il intervient également en appui de quelques clubs demandeurs, soit de manière ponctuelle, soit de manière plus régulière. Cette saison, cela fut le cas des clubs de CLAYES, GUIGNEN, CHANTEPIE, CPB RENNES, MONTAUBAN et LA CHAPELLE DES FOUERETZ.

### **Les ressources matérielles mise à disposition par le Comité**

Au-delà des ressources humaines précédemment énumérées, le Comité met également à disposition des clubs un certain nombre de ressources matérielles.

#### **1) Les aides financières**

Pour aider les clubs dans certaines actions, le Comité a dégagé un budget d'aide financière accès sur 3 axes :

- Une aide de 2000 € à l'attention des clubs Formation Elites Jeunes. Ces clubs répondent aux exigences d'un cahier des charges permettant de suivre la formation des meilleurs jeunes d'Ille-et-Vilaine. Elle a permis de récompenser 9 clubs en 2023/2024.
- Une aide de 15 packs de 120 balles à l'attention des 12 meilleurs clubs classés au « Challenge Roger JOUAN ». Ce classement est fait en fonction des efforts faits en licenciation jeunes et à la participation des jeunes aux compétitions jeunes.
- Une aide de 4€/table à l'attention des clubs prenant en charge l'organisation des compétitions départementales.

## Annexe 5 : Rapport d'activité

### **2) Le matériel**

Il est rappelé que le Comité possède du matériel mis à disposition des clubs afin qu'ils puissent organiser des compétitions dans de bonnes conditions (tables, tables de marques, marqueurs, séparations et podium).

Pour en bénéficier, il suffit d'en faire la demande en envoyant un mail au secrétariat du Comité.

Par ailleurs, le Comité possède également une mallette de raquettes avec différents revêtements, un kit ping 4-7 ans, un robot qui sont aussi mis à disposition des clubs pour les aider sur une séance en particulier ou sur un stage. Pour ce matériel, là encore, vous pouvez le réserver en envoyant un mail au secrétariat du Comité ou à Olivier GROSDOIGT.

### **3) Les outils de communication**

Je rappelle ici l'ensemble des sites que vous pouvez consulter pour avoir les informations relatives au milieu pongiste, à savoir :

- Le site de la FFTT : <https://www.fftt.com>
- L'espace MonClub du SPID v2 : <https://monclub.fftt.com>
- Le site de la Ligue de Bretagne : <https://www.lbretagnett.com>
- Le site du Comité : <https://cdtt35.com>
- La Page Facebook du Comité : « cdtt35 »
- Le Compte Facebook du Comité : « Cdt Ille-et-Vilaine »

Pour revenir sur le site du Comité, un projet de refonte a été initialisé il y a deux ans, mais sans pouvoir faire aboutir ce projet. Il n'est pas abandonné, et le but est toujours de publier un nouveau site un peu plus standardisé, et surtout pouvant être mis à jour par plusieurs personnes au sein du comité, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Enfin, je terminerai par rappeler l'importance d'être réactif aux mails d'informations envoyés sur les boîtes aux lettres des correspondants. Il peut en effet arriver qu'un membre du Comité Directeur ait besoin d'une réponse rapide (repêchage de joueur par exemple). Il est donc important que le correspondant consulte fréquemment sa messagerie. De même, donner un n° de portable sur lequel il est impossible d'avoir le correspondant a peu d'intérêts dans le cas présent.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à tous une bonne saison sportive.

Eric DUCOS  
Secrétaire Général

FEUILLE DE DEPOUILLEMENT

ELECTION COMITE 35 TT

Scrutin du 08 octobre 2024

Inscrits : 71 clubs - 245 voix  
Votants : 67 clubs - 232 voix que détiennent l'assemblée

Bulletins blancs et nuls : 18 non exprimés

| NOMS DES CANDIDATS |               | SUFFRAGES OBTENUS |        |
|--------------------|---------------|-------------------|--------|
|                    |               |                   | TOTAUX |
| JARY               | Pauline       | 204 + 9 + 1       | 214    |
| KERIST             | Michèle       | 204 + 9 + 1       | 214    |
| LABRUE             | Jacques       | 204 + 9 + 1       | 214    |
| PAPAIL             | Jean-Luc      | 204 + 9 + 1       | 214    |
| ROBERT             | Michaëlle     | 204 + 9 + 1       | 214    |
| SIMON              | Jérôme        | 204 + 5 + 1       | 210    |
| SOREUX             | Jacques       | 204 + 9 + 1       | 214    |
| SPEGAGNE           | Jean-Philippe | 204 + 9 + 1       | 214    |
| BOYER              | Pascal        | 204 + 9 + 1       | 214    |
| CAROU              | Christine     | 204 + 9 + 1       | 214    |
| DEGALGUE           | Françoise     | 204 + 9 + 1       | 214    |
| DESMORTIER         | François      | 204 + 9 + 1       | 214    |
| DORVAL             | Michèle       | 204 + 9 + 1       | 214    |
| DUCOS              | Eric          | 204 + 9 + 1       | 214    |
| COIGNAT            | Michèle       | 204 + 4 + 1       | 209    |
| GERARD             | Elisabeth     | 204 + 9 + 1       | 214    |
| HARBOIN            | Jacques       | 204 + 9 + 1       | 214    |

Nota : La présente feuille est émise avec soin, certifiée par le bureau et jointe au procès verbal d'élection.

la présente feuille de dépouillement, certifiée par les Membres du Bureau soussignés

Dressé par les Secrétaires soussignés,

Agnès-Laigneau  
Anne-Catherine  
Fol  
André Parnaudin  
Pauline  
T. Boissier

A RENNES le 08 octobre 2024  
LES MEMBRES DU BUREAU.

LE PRESIDENT

AC Fol

29

## **RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE**

### **1- PREAMBULE**

Je commencerai mon compte rendu en félicitant l'équipe 1 de THORIGNE-FOUILLARD TT qui, pour sa 2<sup>ème</sup> saison en Pro A masculine, a réussi à assurer son maintien, lors de la dernière journée, en prenant la 9<sup>ème</sup> place.

Hélas, ça n'a pas été le cas de l'équipe 1 féminine du CPB RENNES qui, en terminant dernière en Pro B, redescend en N1. On peut leur souhaiter bonne chance pour essayer de remonter immédiatement.

Cette année, notre comité a été représenté dans le championnat national par 14 équipes en 1<sup>ère</sup> phase et en 2<sup>ème</sup> phase :

- L'équipe 1 féminine du CPB RENNES descend en N1 en terminant 8<sup>ème</sup> en Pro B.
- L'équipe 1 féminine de THORIGNE-FOUILLARD TT se maintient en N2 en terminant 2<sup>ème</sup> en 1<sup>ère</sup> phase et 3<sup>ème</sup> en 2<sup>ème</sup> phase.
- L'équipe 2 féminine du CPB RENNES se maintient en N2 en terminant 6<sup>ème</sup> en 1<sup>ère</sup> et en 2<sup>ème</sup> phase.
- L'équipe 1 féminine du TT FOUGERES/JAVENE/LECOUSSE se maintient en N3 en 1<sup>ère</sup> phase en terminant 2<sup>ème</sup> et monte en N2 en 2<sup>ème</sup> phase en terminant 1<sup>ère</sup>.
- L'équipe 2 féminine de THORIGNE-FOUILLARD TT monte en N2 à mi saison en terminant 1<sup>ère</sup> en N3 et redescend en N3 en 2<sup>ème</sup> phase en terminant 8<sup>ème</sup> en N2.
- L'équipe 1 masculine de THORIGNE-FOUILLARD TT se maintient en Pro A en terminant 9<sup>ème</sup>.
- L'équipe 1 masculine de l'US VERN monte en N1A en 1<sup>ère</sup> phase en terminant 4<sup>ème</sup> en N1 et se maintient en N1 en 2<sup>ème</sup> phase en terminant 8<sup>ème</sup> en N1A.
- L'équipe 1 masculine de MONTFORT TT se maintient en N2 en 1<sup>ère</sup> phase en terminant 6<sup>ème</sup> et descend en N3 en 2<sup>ème</sup> phase en terminant 8<sup>ème</sup>.
- L'équipe 2 masculine de THORIGNE-FOUILLARD TT descend en N3 en 1<sup>ère</sup> phase en terminant 7<sup>ème</sup> en N2 et remonte en N2 en 2<sup>ème</sup> phase en terminant 1<sup>ère</sup> en N3.
- L'équipe 1 masculine de l'OC CESSON se maintient en N3 en 1<sup>ère</sup> phase en terminant 4<sup>ème</sup> et monte en N2 en 2<sup>ème</sup> phase en terminant 1<sup>ère</sup> en N3.
- L'équipe 3 masculine de THORIGNE-FOUILLARD TT se maintient en N3 en terminant 5<sup>ème</sup> en 1<sup>ère</sup> et en 2<sup>ème</sup> phase.
- L'équipe 1 masculine de l'AURE VITRE se maintient en N3 en terminant 2<sup>ème</sup> en 1<sup>ère</sup> phase et 5<sup>ème</sup> en 2<sup>ème</sup> phase.
- L'équipe 2 masculine de l'OC CESSON se maintient en N3 en terminant 5<sup>ème</sup> en 1<sup>ère</sup> phase et 7<sup>ème</sup> en 2<sup>ème</sup> phase (repêchage).
- L'équipe 1 masculine de TT FOUGERES/JAVENE/LECOUSSE descend en PN en 1<sup>ère</sup> phase en terminant 7<sup>ème</sup> en N3 et termine 3<sup>ème</sup> de PN en 2<sup>ème</sup> phase.
- L'équipe 1 masculine de la TA RENNES monte en N3 à mi-saison en terminant 2<sup>ème</sup> en PN et redescend en PN en 2<sup>ème</sup> phase en terminant 8<sup>ème</sup> en N3.

Il y aura donc, l'année prochaine, 1 équipe d'Ille et Vilaine en Pro A masculine. Il y aura aussi 12 équipes en nationale, 5 féminines et 7 masculines.

Je voudrais maintenant adresser un grand bravo à Jules ROLLAND de THORIGNE-FOUILLARD TT pour la médaille d'argent qu'il a remporté avec l'équipe de France au championnat du monde par équipes et pour sa sélection, en tant que remplaçant, aux jeux olympiques.

Félicitations également à David LEVALOIS de l'OC CESSON qui devient champion de France vétérans 2 pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive et à Maëlys MESSE du TT FOUGERES/JAVENE/LECOUSSE qui remporte une médaille d'argent aux championnats de France en double cadettes.

Je vais maintenant faire le point sur les différentes activités de la saison écoulée.

### **2- LICENCES**

La forte progression de la saison dernière nous laissait fortement espérer que nous allions enfin réussir à atteindre cette saison l'objectif que nous nous étions fixés depuis tant d'années, c'est-à-dire les 4000 licenciés.

Le résultat a dépassé nos espérances puisque nous avons atteint le chiffre record de 4271 licenciés contre 3859 la saison dernière, soit une nouvelle progression de 10 %.

## Annexe 7 : Rapport Commission Sportive

Gageons que les résultats de l'équipe de France aux jeux olympiques et la couverture médiatique dont nous avons, pour une fois, pu bénéficier nous permettront d'enregistrer une nouvelle augmentation du nombre de licenciés pour la saison à venir.

Je vais maintenant faire le point sur les différents championnats par équipes

### **3- CHAMPIONNAT PAR EQUIPES**

#### **a) Championnat jeune**

Il y avait, cette année, 130 équipes engagées dans le championnat jeunes (51 en benjamins-minimes et 79 en cadets-juniors) soit 20 de plus que la saison dernière. Nous avons donc retrouvé le niveau d'avant COVID et nous l'avons même dépassé, puisque qu'il y avait 122 équipes engagées lors de la saison 2019-2020.

Ces 130 équipes engagées représentent un record depuis que le championnat jeunes est passé à 2 catégories.

#### **b) Championnat féminin**

A l'occasion des 2 phases, 5 équipes ont représenté l'Ille et Vilaine dans le championnat national féminin ; alors qu'il y avait aussi 1 équipe breillienne en pré-nationale.

Pour la 1<sup>ère</sup> phase de la saison prochaine, il y aura toujours 5 équipes en nationale ; mais il y aura 3 équipes en pré-nationale avec la création de 2 nouvelles équipes, une du CPB RENNES et une de la TA RENNES.

Compte tenu du nombre d'équipes engagées en pré-nationale (11), il y aura 2 poules, une de 5 et une de 6. A l'issue des 5 journées de poules, des rencontres de classements, en match aller-retour, seront organisées entre les 2 équipes classées 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>. Cela permettra notamment de désigner l'équipe qui doit monter en N 3. Ces rencontres auront lieu aux mêmes dates que les 6<sup>èmes</sup> et 7<sup>èmes</sup> journées du championnat national.

La participation au critérium féminin continue, hélas, à diminuer puisqu'il y avait entre 3 et 5 équipes engagées sur les 6 tours et qu'un tour a dû être annulé faute d'organisateur. Il va sans doute falloir réfléchir à la façon de relancer cette compétition ou en créer une nouvelle.

Je félicite l'équipe de la RAQUETTE BRECEENNE pour sa victoire au classement général.

#### **c) Championnat corpos**

A la suite de 2 nouveaux arrêts d'équipes, il y a eu pour les 2 phases une poule de D1 unique de 7 équipes.

Je félicite l'équipe de CELAR SPORTS pour sa victoire finale. Comme ils ont terminé 1<sup>er</sup> des 2 phases, il n'a pas été nécessaire de faire disputer une finale.

Pour la saison à venir, la création d'une nouvelle équipe pourrait permettre d'avoir une poule complète de 8 équipes.

Conséquence de la baisse du nombre d'équipes en championnat, il n'y avait que 4 équipes engagées en coupe.

Ces 4 équipes ont été qualifiées directement pour les finales de MORDELLES et les 4 tours préliminaires ont été annulés. Les droits d'engagements ont été remboursés aux 4 équipes Je félicite l'équipe de l'ASCEE pour sa victoire dans la coupe 2023-2024.

Pour la saison prochaine, à la demande des 4 équipes engagées, nous avons décidé de maintenir la coupe avec la même formule.

#### **d) Championnat vétérans**

Le succès de cette compétition ne se dément pas puisque nous avons à nouveau battu le record de la saison dernière avec 37 équipes engagées représentant 14 clubs, soit 5 de plus que la saison dernière.

Cela nous a obligé à faire des poules de 5 équipes en 1<sup>ère</sup> phase pour déboucher sur des poules de 8 équipes en 2<sup>ème</sup> phase.

Le championnat s'est bien déroulé et je félicite l'équipe 1 du CJF/UP ST MALO pour sa nouvelle victoire dans le championnat 2023/2024.

#### **e) Championnat libre masculin**

Les 321 équipes engagées cette saison dans le championnat libre masculin se répartissaient ainsi :

- |                                    |                                                                                             |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| - championnat masculin du samedi   | : 121 (9 en nationale, 36 en régionale, 76 en départementale) contre 120 la saison dernière |
| - championnat masculin du vendredi | : 156 contre 140 la saison dernière                                                         |

## Annexe 7 : Rapport Commission Sportive

- championnat masculin du mardi : 44 contre 40 la saison dernière

L'augmentation du nombre d'équipes constatée la saison dernière s'est totalement confirmée cette saison ; ce qui paraît logique vu l'augmentation du nombre de licenciés. Par rapport à la saison dernière, nous sommes passés de 300 équipes engagées à 321, soit 21 équipes supplémentaires. On peut tout de même noter que les clubs avaient été prudents pour engager leurs équipes en début de saison puisqu'il y a eu 15 engagements supplémentaires en 2<sup>ème</sup> phase.

Le nombre d'équipes jouant le samedi est resté à peu près stable et celui des équipes jouant le mardi est en légère augmentation. C'est donc une nouvelle fois le vendredi où le nombre d'engagés est en nette augmentation avec 16 équipes supplémentaires.

Ces engagements supplémentaires nous ont amené à rajouter 1 poule de D4 le vendredi. En 2<sup>ème</sup> phase, il y avait donc 10 poules de D4 le vendredi. Compte tenu du fait qu'il y a 4 poules de D3, cela entraîne pas mal de descentes de D3 en D4. La CSD a donc décidé de rajouter une poule de D3 pour la 1<sup>ère</sup> phase de la saison prochaine.

A la suite des engagements d'équipes en 2<sup>ème</sup> phase, les 2 poules de D4 du mardi étaient constituées de 10 équipes en 2<sup>ème</sup> phase. Pour la saison à venir, il y a, pour le moment, 5 équipes inscrites en moins. Il y aura sans doute aussi quelques forfaits de dernière minute ; mais cela devrait être compensé par les engagements en 2<sup>ème</sup> phase comme c'est le cas généralement.

Compte tenu des équipes engagées, il va falloir supprimer une des 2 poules de D4 du samedi et rajouter une D4 le vendredi. Quant au mardi, on va repasser à des poules de 8 équipes au lieu de 10 en D4.

Il y a eu très peu de litiges et de sanctions cette saison

J'ai, par contre, été obligé d'infliger un certain nombre d'amendes.

Je vous rappelle que, de la PR à la D2, vous devez saisir le score de vos rencontres sur SPID avant le dimanche à 12H00 pour le championnat du vendredi et du samedi et le mercredi avant 20H00 pour le championnat du mardi.

Je vous rappelle également que la saisie d'une feuille de rencontre sur SPID ne vous dispense pas d'envoyer cette feuille au comité, par mail ou par courrier, dès le lendemain de la rencontre.

Je voudrais également revenir sur un problème qui s'est posé lors d'une rencontre. Une des 2 parties se jouant étant terminée, le capitaine d'une équipe a demandé à l'équipe adverse d'enchaîner avec la partie suivante sans attendre la fin de la 2<sup>ème</sup> partie en cours. Ceux-ci ont refusé et ça a, à priori, était assez chaud.

Je vous rappelle donc que les rencontres se déroulent sur 2 tables et que, dès qu'une partie est terminée, vous devez enchaîner avec la partie suivante sans attendre la fin des 2 parties. J'ai rajouté ce point dans les règles spécifiques au comité d'Ille et Vilaine de l'annuaire départemental et je vous demande de respecter cette règle. Ça permet notamment de finir les rencontres à des heures raisonnables.

A présent, je vais faire le point sur les différentes épreuves individuelles de la saison écoulée.

### **4- EPREUVES INDIVIDUELLES**

Nouvelle confirmation de la reprise constatée la saison dernière, le nombre d'inscrits au critérium fédéral est en progression de 16 % par rapport à l'année dernière.

Je vous rappelle la règle mise en place, depuis 5 ans, au niveau des inscriptions qui sont à faire directement sur SPID. Pour accéder à cette inscription, il faut d'abord avoir validé la licence de la joueuse ou du joueur. Les joueuses et joueurs qui se réinscrivent ou qui reprennent après une période d'interruption devront s'inscrire avant le 15 septembre 2024. Passée cette date, ils démarreront au niveau départemental pour le 1<sup>er</sup> tour. Les nouveaux inscrits, n'ayant jamais participé au critérium fédéral, devront s'inscrire avant le 22 septembre 2024. N'oubliez donc pas de faire le nécessaire avant le 15 septembre.

Pour information, la réforme du critérium fédéral dont je vous avais parlé lors de la dernière AG a été abandonnée pour le moment. Le championnat individuel vétérans et la coupe vétérans ont eu lieu traditionnellement à BRECE avec encore une fois une forte mobilisation des participants. Il s'avère que nous arrivons à la limite du nombre d'équipes acceptable en Coupe le samedi dans les conditions actuelles de jeu, et cela malgré un avancement de l'horaire de départ. Les rencontres de classement n'ont pas pu être organisées comme cela se faisait habituellement. Seules celles nécessaires à la qualification pour le Bretagne ont été jouées.

Les interclubs départementaux se sont bien déroulés à ST MALO.

Par rapport à la saison dernière, la participation est restée globalement stable, mais il y a eu des variations suivant les catégories. Il a fallu annuler le tableau poussins car il n'y avait qu'une équipe engagée ; mais, en compensation, il y avait 3 équipes de plus en benjamins. De la même façon, il y avait 5 équipes de moins en juniors, mais 6 de plus en cadets. Enfin, le nombre d'équipes en minimes est resté à peu près stable.

Comme d'habitude, hélas, il n'y avait aucune équipe féminine engagée.

## Annexe 7 : Rapport Commission Sportive

Les finales départementales par classements se sont bien déroulées au CPB RENNES.

Il y avait 12 participants de plus que la saison dernière. Malgré tout, il a fallu annuler le tableau F12 où il n'y avait qu'une joueuse inscrite.

Les championnats d'Ille et Vilaine se sont bien déroulés à VERN-SUR-SEICHE.

La participation est une nouvelle fois en hausse en seniors puisqu'il y avait 28 inscrits de plus que la saison dernière. En jeunes, le nombre d'inscrits est resté stable. Enfin, le nombre d'inscrits en double a continué à augmenter puisqu'on est passé de 56 à 64.

Les 2 tableaux handisports ont bien été organisés puisqu'il y avait 3 inscrits en debout et 7 en assis.

Quant au championnat corpos, le nombre d'inscrits a continué à chuter puisqu'il n'y avait plus que 16 participants. Il semblerait, hélas, que cette compétition vive ses dernières heures.

La participation au Challenge des jeunes des clubs du 35, bien organisé par le club du TT FOUGERES/JAVENE/LECOUSSE, continue à progresser. Il y avait en effet 153 joueurs inscrits contre 145 la saison dernière et 17 clubs étaient représentés contre 15 l'année dernière.

Le circuit des jeunes a connu une très forte augmentation de la participation. Le nombre moyen d'inscrits par tour était de 151 alors qu'il n'était que de 130 la saison dernière. Le chiffre record de 178 participants a été atteint lors du 1<sup>er</sup> tour à CESSON-SEVIGNE

A présent, je vais vous dire quelques mots sur le calendrier de la saison prochaine.

### **5- CALENDRIER**

La confection du calendrier de la saison prochaine n'a pas posé trop de problèmes. Comme d'habitude, les choix de dates pour les épreuves individuelles étaient assez limités et s'imposaient d'eux-mêmes.

Au niveau du championnat par équipes, aucune journée ne tombe au milieu des vacances scolaires. Il y aura tout de même une journée au début et à la fin des vacances de la Toussaint, ainsi qu'au début des vacances de printemps. Il est aussi à noter que, pour les équipes concernées, il y aura une journée de championnat le vendredi 1<sup>er</sup> novembre. Si cela vous pose un problème, vous pouvez avancer la date de cette rencontre. Eventuellement, un report de la date sera aussi accepté.

La FFTT ayant décidé de retarder les dates de championnat en 2<sup>ème</sup> phase, nous l'avons suivi et les titres par équipes auront lieu plus tardivement que d'habitude les 13, 14 et 15 juin.

On peut aussi noter que les interclubs départementaux auront lieu en 1<sup>ère</sup> phase (7 et 8 décembre) comme l'année dernière.

Au niveau régional, le comité aura la charge, la saison prochaine, d'organiser le championnat et la coupe de Bretagne vétérans les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2025 et les titres régionaux par équipes le 15 juin 2025.

### **6- CONCLUSION**

En conclusion, je voudrais vous informer de quelques changements des règlements nationaux, régionaux et départementaux concernant la saison prochaine. Ceux-ci concernent essentiellement le championnat par équipes :

- Championnat national par équipes :

Dans le championnat Pro, un point supplémentaire sera attribué à l'équipe gagnant la rencontre.

Les rencontres de nationale, le samedi, démarreront à 16H au lieu de 17H.

Le nombre de points minimum pour jouer en N1 sera de 1800 points pour les 2 phases.

En N3 dames, 2 joueuses sur 4 doivent avoir un nombre de points supérieur ou égal à 700 points.

- Championnat national et régional par équipes :

Les maillots de même couleur sont autorisés.

Il n'y a plus de caution à payer avec l'engagement d'équipe.

Lorsqu'il n'y a pas d'arbitre officiel ou, pour la régionale, si l'équipe visiteuse refuse d'arbitrer, c'est l'équipe recevant qui doit assurer l'arbitrage. Si elle refuse d'arbitrer une partie, le JA peut décider que la partie est perdue pour l'équipe recevant.

- Championnat national, régional et départemental :

En cas de non-réengagement ou de désistement ultérieur d'une équipe, la sanction est la même. Aucune n'équipe du club ne peut monter dans la division du désistement pour les 2 phases suivantes.

En cas de forfait général d'une équipe, les autres équipes du club de niveau inférieur ne sont plus déclarées forfait général. Aucune équipe du club ne peut monter dans la division du forfait général pendant 2 phases.

- Règles du jeu :

Une variation légère dans la continuité de la surface ou dans l'uniformité de la couleur d'une raquette est autorisée si ça ne modifie pas significativement les caractéristiques de la surface.



## Annexe 7 : Rapport Commission Sportive

- Vétérans

Comme vous avez peut-être pu le constater sur vos licences les catégories vétérans ont été divisées en deux. Chaque catégorie dure 5 ans. Par exemple, la catégorie V1 devient V40 (de 40 à 45 ans) et V45 (de 45 à 50 ans).

Au niveau du championnat de France individuel vétérans, les V40 et V45 continueront de jouer ensemble ainsi que les V50 et V55. Les autres tableaux seront les V60, V65, V70, V75, V80.

Cela va surement nous amener à revoir le règlement du championnat départemental et régional.

Je terminerai en remerciant tous les clubs qui nous ont permis, cette saison, d'organiser dans de bonnes conditions toutes les compétitions dont nous avons la charge et je compte sur vous pour qu'il en soit de même l'année prochaine.

Je vous souhaite à tous une excellente saison 2024/2025.

**Michel KERISIT**

**Les actions de la commission développement  
Saison 2023/2024**

2023.09.13 - Participation de Olivier G. à l'AG de l'UGSEL départemental à St Grégoire (lycée Immaculée Jean-Paul II).

2023.11.13 – Organisation par le CD35 d'une réunion GIRPE (Feuille de rencontre).

Fin 2023 - Contact avec 3 clubs qui avaient perdu un grand nombre d'adhérents par rapport à la saison précédente.

2024.01.15 – Organisation d'une Réunion « Développement CD35 » (22 Présents)

3 Thèmes : Le projet Clubs, Les Subventions et les nouveaux Labels

Merci à Kevin et Jacques H. pour la préparation de la réunion ainsi que leur intervention

2024.01.17 – Visite Chpt35 UGSEL Individuel au collège Jeanne d'Arc à Fougères.

2024.02.19 – Organisation par le CD35 d'une réunion GIRPE (Feuille de rencontre) / Sera renouvelé

2024.06.12 - Réunion LBTT commission régional Développement « Réunion réflexion » autour du développement pour les 4 ans à venir.

En cours CD35 :

- Réunion SPID (si demandes)
- Organisation du circuit des jeunes avec les catégories cadets et juniors (étude en cours en CDJ)
- Projet avec l'UGSEL (fin 2024) / Projet dont le but est de mettre en relation les clubs proches des écoles participant aux compétitions UGSEL.

Informations :

- 1) **Les nouveau Labels** peuvent être demandées sur SPID « Club / Promotion / Labels »
- 2) **FFTT : Appel à projets des clubs pour “Accueillir plus, accueillir mieux”** / Aide de 500€  
Pour rappel, les clubs avaient jusqu'au 8 septembre pour candidater à cet appel à projets  
D'après la somme disponible (et si la répartition est la même sur tous les Comités), il pourrait y avoir 4 ou 5 clubs du Département à pouvoir être retenus pour recevoir l'aide

### Annexe 8 : Rapport Commission Développement

La fédération devrait nous solliciter pour prioriser ces demandes entre le 10 et le 30 septembre 2024.

Clubs prioritaires : 30 à 80 licenciés, ne pas réaliser de dossier PSF et ne pas être employeur à temps plein

**Facebook** : N'hésitez pas à vous informer sur Facebook ou contacter Pauline Jary pour votre communication

Je reste à votre écoute si vous avez des remarques et encore mieux des idées

**Jean-Luc Papail**

## BILAN COMMISSION JEUNES 2023-2024

La Commission Jeunes du 35 a pour objectif l'organisation des différentes compétitions adressées aux jeunes compétiteurs.

Cette saison, il a été organisé :

- Le championnat jeunes
- Le circuit des jeunes
- Les interclubs départementaux
- Le challenge jeunes des clubs du 35

Il y a eu en cette année une seule réunion de la CDJ.

### 1. Championnat Jeunes

Les clubs ont respecté les modalités d'inscriptions en remplissant dès le début de saison les compositions d'équipes, ce qui a permis de répartir les équipes dans les différentes divisions de manière plus équilibrée.

|         | Cadet / Junior | Benjamin / Minime | TOTAL          |
|---------|----------------|-------------------|----------------|
| Phase 1 | 74 <b>+16</b>  | 47 <b>+8</b>      | 120 <b>+23</b> |
| Phase 2 | 79 <b>+17</b>  | 49 <b>+4</b>      | 128 <b>+21</b> |
| Phase 3 | 79 <b>+15</b>  | 51 <b>+5</b>      | 130 <b>+20</b> |

ON retrouve les chiffres de la saison 2019-2020 (avant covid), c'est une super nouvelle pour le tennis de table en sachant que l'on devrait avoir un effet JO 2024.

Je laisse parler les chiffres concernant l'augmentation.

Je remercie **Patrick FOSSARD** et **Pascal BOYER** pour leur aide dans la création des poules que nous faisons 3 fois dans la saison.

Et j'appuie une deuxième fois des remerciements à **Patrick** pour son aide dans toute la saisie des résultats des championnats.



## 2. Circuit des Jeunes

Cette compétition s'adresse aux enfants débutants le Tennis de Table et appartenant aux catégories suivantes :  
 - Poussins (-9 ans, nés en 2014 et après), benjamins (-11 ans, nés en 2012 et 2013) et minimes garçons (-13 ans, nés en 2010 et 2011) ;

- Poussines (-9 ans, nées en 2013 et après), benjamines (-11 ans, nées en 2012 et 2013), minimes filles (-13 ans, nées en 2010 et 2011), cadettes et juniors filles (-15 ans nées en 2008 et 2009 et -18 ans, nées en 2005, 2006, et 2007).

Elle se déroule sur 6 journées avec engagement libre à chaque tour.

|       |          | T1      | T2       | T3     | T4     | T5       | T6        |
|-------|----------|---------|----------|--------|--------|----------|-----------|
|       | Cat      | Cesson  | Thorigné | CPB    | Annulé | St Aubin | Mordelles |
| TA    | PG       | 20 +2   | 31 +5    | 24 +3  |        | 22 -3    | 25 -1     |
| TB    | BG       | 71 +20  | 71 -1    | 55 -5  |        | 52 +2    | 49 +4     |
| TC    | MG       | 69 +22  | 58 +10   | 53 +2  |        | 39 +10   | 48 +13    |
| TD    | PF-BF    | 7 +7    | 8 +8     | 9 +9   |        | 5 +5     | 7 +7      |
| TE    | MF-CF-JF | 11 +2   | 6 -1     | 6 -1   |        | 4 -3     | 6 -2      |
| TOTAL |          | 178 +53 | 174 +21  | 147 +8 |        | 122 +11  | 135 +21   |

Présence exceptionnelle des jeunes sur les 2 premiers tours mais malheureusement nous ne trouvons pas de club voulant ou pouvant accueillir cette compétition pour le tour 4.

**Nous ouvrons sur les week-ends prévus au calendrier la possibilité au club de postuler soit le samedi ou le dimanche pour organiser la compétition.**

Un merci aux clubs organisateurs : Cesson ; Thorigné ; CPB Rennes ; Saint Aubin du Cormier ; puis Mordelles.



### 3. Interclubs départementaux

Cette compétition se déroule par équipes de 3 dans toutes les catégories Garçons et Filles sauf en poussins par équipe de 2.

Le nombre d'équipe reste stable et l'engagement néanmoins décevant, si on le compare à l'effectif d'il y a 10 ans.

La compétition en elle-même laisse à débat de sa continuité.

**Il a été proposé de faire deux niveaux dans chaque catégorie :**

**Une catégorie A avec les 8 meilleures équipes**

**Une catégorie B avec les autres**

**Cela pourrait permettre aux clubs « plus petits » de venir et ne pas faire seulement 2 matchs de poules et repartir.**

Le tout résumé dans le tableau ci-dessous :

|           | JG | CG | MG | BG | PG | JF | CF | MF | BF | PF |
|-----------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 2023/2024 | 10 | 16 | 11 | 8  |    |    |    |    |    |    |
| 2022/2023 | 15 | 10 | 13 | 5  | 4  |    |    |    |    |    |
| 2021/2022 | 10 | 11 | 5  | 3  | 4  | 0  | 0  | 0  | 0  | 0  |
| 2018/2019 | 9  | 11 | 14 | 10 | 3  | 0  | 1  | 0  | 1  | 0  |
| 2017/2018 | 13 | 10 | 11 | 9  | 6  | 0  | 0  | 1  | 0  | 0  |
| ...       |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
| 2009/2010 | 18 | 20 | 23 | 14 | 7  | 2  | 4  | 2  | 0  | 0  |

Merci au club de Saint Malo pour l'accueil.



### 4. Le Challenge Jeunes des clubs du 35



## Annexe 9 : Rapport Commission des Jeunes

Compétition individuelle mais qui rapporte des points pour son club ou équipe si le club présente plusieurs équipes.

Cette compétition doit être mise plus en valeur car elle permet aux jeunes de jouer dans leur catégorie mais il y a une limite maximale de points dans les catégories.

|           | JG | CG | MG | BG | CJF | BMF |
|-----------|----|----|----|----|-----|-----|
| 2024/2025 | 20 | 41 | 45 | 30 | 7   | 10  |
| 2022/2023 | 22 | 37 | 47 | 28 | 3   | 8   |
| 2021/2022 | 16 | 28 | 33 | 25 | 5   | 6   |

Nous avons eu 17 clubs à participer à cette compétition avec un total de 22 équipes.

Nous remercions le club du Fougères/Javené/Lécousse d'avoir pris en charge la compétition.



## Annexe 10 : Rapport de l'éducateur sportif départemental

### PERFECTIONNEMENT

#### Le Collectif Sportif Territorial 2023-2024 et les ESPOIRS du 35

Le Collectif Sportif Territorial (CST) vise à développer la performance et le haut niveau sportif territorial (HNT) en regroupant les clubs de l'ensemble du territoire de l'Ille-et-Vilaine et de ses Comités Départementaux.

Ce dispositif propose aux meilleurs jeunes des catégories Poussins et Benjamins l'occasion d'être sélectionnés pour participer à des stages régionaux et nationaux.

- Concoction à 3 regroupements organisés par le Comité Départemental.
- Concoction à 3 stages régionaux (CST, CST, CST).
- Concoction à 3 stages nationaux (CST, CST, CST).

### Collectif Sportif Territorial 2023/2024

#### Bretagne, terre de formation



LOAN HAMONVILLE  
I.L.A. ST-BRIEUC



LOAN ALLARD  
I.A. RENNES



YVES JULIAN  
O.C. CESSON-SEVIGNE

### Collectif Sportif Territorial 2024/2025

#### Bretagne, terre de formation



YVES JULIAN  
O.C. CESSON-SEVIGNE



YVES JULIAN  
O.C. CESSON-SEVIGNE



YVES JULIAN  
O.C. CESSON-SEVIGNE



YVES JULIAN  
O.C. CESSON-SEVIGNE

### Les Espoirs du 35

| Classement | Nom             | Âge    | Club                |
|------------|-----------------|--------|---------------------|
| 1          | YVES JULIAN     | 11 ans | O.C. CESSON-SEVIGNE |
| 2          | LOAN ALLARD     | 11 ans | I.A. RENNES         |
| 3          | LOAN HAMONVILLE | 11 ans | I.L.A. ST-BRIEUC    |
| 4          | YVES JULIAN     | 11 ans | O.C. CESSON-SEVIGNE |
| 5          | LOAN ALLARD     | 11 ans | I.A. RENNES         |
| 6          | LOAN HAMONVILLE | 11 ans | I.L.A. ST-BRIEUC    |
| 7          | YVES JULIAN     | 11 ans | O.C. CESSON-SEVIGNE |
| 8          | LOAN ALLARD     | 11 ans | I.A. RENNES         |
| 9          | LOAN HAMONVILLE | 11 ans | I.L.A. ST-BRIEUC    |
| 10         | YVES JULIAN     | 11 ans | O.C. CESSON-SEVIGNE |

Assemblée Générale 2023-2024

### PLANNING HEBDOMADAIRE ESPOIRS du 35

| Jour    | Heure   | Club                |
|---------|---------|---------------------|
| 18h-19h | 18h-19h | ETIENNE-TOULLEAU    |
| 19h-20h | 19h-20h | O.C. CESSON-SEVIGNE |
| 20h-21h | 20h-21h | O.C. CESSON-SEVIGNE |
| 21h-22h | 21h-22h | O.C. CESSON-SEVIGNE |
| 22h-23h | 22h-23h | O.C. CESSON-SEVIGNE |
| 23h-24h | 23h-24h | O.C. CESSON-SEVIGNE |

Assemblée Générale 2023-2024

### Bilan REGROUPEMENTS -11 ans 23/24





Assemblée Générale 2023-2024

### Stage National -9 ans 3 au 7 juillet 2024

| Nom             | Âge    | Club                | 18h-19h | 19h-20h | 20h-21h | 21h-22h | 22h-23h | 23h-24h |
|-----------------|--------|---------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| YVES JULIAN     | 11 ans | O.C. CESSON-SEVIGNE |         |         |         |         |         |         |
| LOAN ALLARD     | 11 ans | I.A. RENNES         |         |         |         |         |         |         |
| LOAN HAMONVILLE | 11 ans | I.L.A. ST-BRIEUC    |         |         |         |         |         |         |
| YVES JULIAN     | 11 ans | O.C. CESSON-SEVIGNE |         |         |         |         |         |         |
| LOAN ALLARD     | 11 ans | I.A. RENNES         |         |         |         |         |         |         |
| LOAN HAMONVILLE | 11 ans | I.L.A. ST-BRIEUC    |         |         |         |         |         |         |
| YVES JULIAN     | 11 ans | O.C. CESSON-SEVIGNE |         |         |         |         |         |         |
| LOAN ALLARD     | 11 ans | I.A. RENNES         |         |         |         |         |         |         |
| LOAN HAMONVILLE | 11 ans | I.L.A. ST-BRIEUC    |         |         |         |         |         |         |
| YVES JULIAN     | 11 ans | O.C. CESSON-SEVIGNE |         |         |         |         |         |         |

Assemblée Générale 2023-2024

### Stage National -9 ans 3 au 7 juillet 2024




Accompagnés par Aurèle, Milo et Loan étaient sélectionnés pour participer au stage national détection

Assemblée Générale 2023-2024





## PÔLE ESPOIRS BRETAGNE 2024/2025



**Lylou AILLARD**  
T.A. RENNES



Assemblée Générale 2023-2024



## REMERCIEMENTS

MERCI aux clubs et municipalités de **CESSON-SEVIGNE**, **THORIGNE-FOUILLARD**, et **VERN-SUR-SEICHE** pour la mise à disposition de leur salle.

MERCI aussi à vous **entraîneurs, dirigeants et parents** concernés, pour votre confiance et votre saine collaboration à la réussite de cette structure départementale d'entraînement.




Assemblée Générale 2023-2024




**Maëlys MESSE**  
Vice Championne de France  
Doubles Cadettes  
Avec Nina GHO ZENG





Assemblée Générale 2023-2024



## DU 23 AU 25 AOÛT

Centre Sportif Nelson Mandela  
SCHILTIGHEIM





Assemblée Générale 2023-2024





Assemblée Générale 2023-2024






1/2 de finale  
7ème des 1000 Gagnants




**Maëlys**  
19 ans



**Rozane**  
15 ans



Assemblée Générale 2023-2024



## Stage mutualisé interclubs

29 avril au 3 mai






Progrès :  
Jérôme - Loïc





Assemblée Générale 2023-2024



## Filière formations techniques

> QUEL EST VOTRE OBJECTIF ?

|                                 |                                 |
|---------------------------------|---------------------------------|
| DEVELOPPER VOTRE TENNIS EN CLUB | DEVELOPPER VOTRE TENNIS EN CLUB |
| PROFESSEUR                      | PROFESSEUR                      |

> COMMENT Y PARVENIR ?

|                                 |                                 |
|---------------------------------|---------------------------------|
| DEVELOPPER VOTRE TENNIS EN CLUB | DEVELOPPER VOTRE TENNIS EN CLUB |
| DEVELOPPER VOTRE TENNIS EN CLUB | DEVELOPPER VOTRE TENNIS EN CLUB |
| DEVELOPPER VOTRE TENNIS EN CLUB | DEVELOPPER VOTRE TENNIS EN CLUB |
| DEVELOPPER VOTRE TENNIS EN CLUB | DEVELOPPER VOTRE TENNIS EN CLUB |



Assemblée Générale 2023-2024

## Annexe 10 : Rapport de l'éducateur sportif départemental

| Initiateur de Club Juin 2023 |              |              |              |
|------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| N°1                          | N°2          | Classement   |              |
| 1. J. B. B.                  | 2. J. B. B.  | 3. J. B. B.  | 4. J. B. B.  |
| 5. J. B. B.                  | 6. J. B. B.  | 7. J. B. B.  | 8. J. B. B.  |
| 9. J. B. B.                  | 10. J. B. B. | 11. J. B. B. | 12. J. B. B. |
| 13. J. B. B.                 | 14. J. B. B. | 15. J. B. B. | 16. J. B. B. |
| 17. J. B. B.                 | 18. J. B. B. | 19. J. B. B. | 20. J. B. B. |
| 21. J. B. B.                 | 22. J. B. B. | 23. J. B. B. | 24. J. B. B. |
| 25. J. B. B.                 | 26. J. B. B. | 27. J. B. B. | 28. J. B. B. |
| 29. J. B. B.                 | 30. J. B. B. | 31. J. B. B. | 32. J. B. B. |



| Initiateur de Club septembre/octobre 2023 |              |              |              |
|-------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| N°1                                       | N°2          | Classement   |              |
| 1. J. B. B.                               | 2. J. B. B.  | 3. J. B. B.  | 4. J. B. B.  |
| 5. J. B. B.                               | 6. J. B. B.  | 7. J. B. B.  | 8. J. B. B.  |
| 9. J. B. B.                               | 10. J. B. B. | 11. J. B. B. | 12. J. B. B. |
| 13. J. B. B.                              | 14. J. B. B. | 15. J. B. B. | 16. J. B. B. |
| 17. J. B. B.                              | 18. J. B. B. | 19. J. B. B. | 20. J. B. B. |
| 21. J. B. B.                              | 22. J. B. B. | 23. J. B. B. | 24. J. B. B. |
| 25. J. B. B.                              | 26. J. B. B. | 27. J. B. B. | 28. J. B. B. |
| 29. J. B. B.                              | 30. J. B. B. | 31. J. B. B. | 32. J. B. B. |



| Classement des clubs de la saison 2023-2024 |              |              |              |
|---------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| N°1                                         | N°2          | Classement   |              |
| 1. J. B. B.                                 | 2. J. B. B.  | 3. J. B. B.  | 4. J. B. B.  |
| 5. J. B. B.                                 | 6. J. B. B.  | 7. J. B. B.  | 8. J. B. B.  |
| 9. J. B. B.                                 | 10. J. B. B. | 11. J. B. B. | 12. J. B. B. |
| 13. J. B. B.                                | 14. J. B. B. | 15. J. B. B. | 16. J. B. B. |
| 17. J. B. B.                                | 18. J. B. B. | 19. J. B. B. | 20. J. B. B. |
| 21. J. B. B.                                | 22. J. B. B. | 23. J. B. B. | 24. J. B. B. |
| 25. J. B. B.                                | 26. J. B. B. | 27. J. B. B. | 28. J. B. B. |
| 29. J. B. B.                                | 30. J. B. B. | 31. J. B. B. | 32. J. B. B. |



### FORMATION INITIATEUR de club FICHE D'INSCRIPTION

Dates de la formation : Samedi 28 Septembre (19h-17h30)  
**Prévoir Pique-Nique**  
 (Des consommables sont à prévoir et à fournir)

Lieu : Salle spécifique du Cercle Paul-Bert, Rapatel  
 3, rue capot  
 35200 RENNES

+ Jeudi 4 et 10 octobre octobre en soirée (19h-22h30 adultes + ados si possible)  
 Soirée = 1 journée durant laquelle l'inscription est possible (soirée du 10/10/2023)

Cost : 50€ pour la formation

Contact : Olivier GRICHONNET - 06 82 66 85 05 - mail : oleduc@fftt.fr

Date limite d'inscription : Mercredi 25 septembre 2024



### ANIMATEUR FEDERAL 2023

**Formation A.F. 2021-2024 à DINARD**

| NOM       | Prénoms   | CLASSE                 | COEFFICIENT | POINTS | RANG |
|-----------|-----------|------------------------|-------------|--------|------|
| BROUHAERT | Guillaume | ENFANCE DU VOLLEY-BALL | 1119        | 1      | 1    |
| CHARRIERE | Arnaud    | ENFANCE DU VOLLEY-BALL | 1119        | 2      | 2    |
| BOUQUET   | Arnaud    | ENFANCE DU VOLLEY-BALL | 1119        | 3      | 3    |
| CARON     | David     | ENFANCE D.C.           | 1119        | 4      | 4    |
| CHARRIERE | Guillaume | ENFANCE DU VOLLEY-BALL | 1119        | 5      | 5    |
| CHARRIERE | Guillaume | ENFANCE DU VOLLEY-BALL | 1119        | 6      | 6    |
| CHARRIERE | Guillaume | ENFANCE DU VOLLEY-BALL | 1119        | 7      | 7    |
| CHARRIERE | Guillaume | ENFANCE DU VOLLEY-BALL | 1119        | 8      | 8    |
| CHARRIERE | Guillaume | ENFANCE D.C.           | 1119        | 9      | 9    |
| CHARRIERE | Guillaume | ENFANCE DU VOLLEY-BALL | 1119        | 10     | 10   |
| CHARRIERE | Guillaume | ENFANCE D.C.           | 1119        | 11     | 11   |
| CHARRIERE | Guillaume | ENFANCE D.C.           | 1119        | 12     | 12   |
| CHARRIERE | Guillaume | ENFANCE D.C.           | 1119        | 13     | 13   |
| CHARRIERE | Guillaume | ENFANCE D.C.           | 1119        | 14     | 14   |
| CHARRIERE | Guillaume | ENFANCE D.C.           | 1119        | 15     | 15   |
| CHARRIERE | Guillaume | ENFANCE D.C.           | 1119        | 16     | 16   |
| CHARRIERE | Guillaume | ENFANCE D.C.           | 1119        | 17     | 17   |
| CHARRIERE | Guillaume | ENFANCE D.C.           | 1119        | 18     | 18   |

AscentMée Générale 2023-2024

### ANIMATEUR FEDERAL 2023

AscentMée Générale 2023-2024

### ANIMATEUR FEDERAL 2023

AscentMée Générale 2023-2024

### ANIMATEUR FEDERAL 2024

**Dates de formation :**  
 Septembre - Octobre : acquisition de connaissances en F.O.A.D.  
 28 et 29 octobre 2024 - formation en présentiel  
 30 octobre 2024 - Arbitrage (nécessaire pour passer l'EF)  
 La date limite d'inscription est fixée au 13 Septembre 2024

*Recherche d'un lieu de formation : Bureau de l'AscentMée Générale*

AscentMée Générale 2023-2024

### ENTRAÎNEUR FEDERAL 2024

**Rémy MASETTO**  
O.C. CESSON-SEVIGNE  
Diplômé

AscentMée Générale 2023-2024

### ENTRAÎNEUR FEDERAL 2025

## INSCRIVEZ-VOUS À LA FORMATION ENTRAÎNEUR FÉDÉRAL

du 17 au 21 Février 2025 à Mûr-de-Bretagne

La date limite d'inscription : 17 janvier 2025

AscentMée Générale 2023-2024

### DEVELOPPEMENT: Interventions dans les clubs

La saison Septembre, je suis intervenu à :

- CLAYES 1 fois par mois d'octobre à 3 Mars - (Clayes Rémy MASETTO qui va prendre le relais) ;
- GUERVEN 4 fois de février à Mai ;
- CHATELAIN 1 fois mercredi après-midi (Rémy MASETTO a pris le relais en mai après avoir été diplômé) ;
- CFB pontivy 1 fois le 19 mars aux LONGCHAMPS mercredi + 1 fois à samedi + animations école Marcel CALLO - Pontivy (au sein de l'ASPTT LONGCHAMPS) ;
- MONTEBAILLON de BRETAGNE le 3 janvier ;
- LA CHAPELLE-de-BOURBON 2 fois (fin mai et mi-juin) - (Rémy MASETTO a pris le relais au samedi soir par moi-même) ;

AscentMée Générale 2023-2024



## DEVELOPPEMENT

EDUT, FACTURATION INTERVENTIONS E.S.D. CD 55

Si j'ai ma carte d'adhésion à la Foire, j'ai 5 euros de réduction pour une rue ou une place de parking lors d'une manifestation sportive, que ce soit pour un :

**Entraînement collectif**  
**Initiation découverte de l'activité**  
**Stage**

La facturation s'élève à :

**20€ brut / heure + 0,30€ de km aller et retour**



Assemblée Générale 2023-2024



## LA FOIRE de RENNES





Assemblée Générale 2023-2024



## ANIMATIONS PING ESTIVALES QUARTIERS RENNAIS JUILLET





72 places disponibles



Assemblée Générale 2023-2024



## Les aides aux clubs



Matériel PING 4-7 ans

MALETTE RAQUETTES D'ESSAI

RODE BUTTERFLY

Gratuit et sans engagement





Assemblée Générale 2023-2024



## MERCI POUR VOTRE ATTENTION



## BONNE SAISON A VOUS




Assemblée Générale 2023-2024

## **Mot du Président de la Ligue à L'AG du Comité Départemental d'Ille et Vilaine (2024)**

Bonjour à toutes et à tous,

Je remercie le Comité Départemental d'Ille et Vilaine et son Président Jacques SORIEUX de m'avoir invité et c'est toujours avec plaisir que je réponds présent quand je suis disponible.

Nous observons au niveau national comme au niveau régional une augmentation du nombre de licenciés dans tous les comités départementaux même si celle-ci n'est pas linéaire d'un département à l'autre.

Ce sont vos efforts à tous qu'il s'agit de féliciter. J'adresse toutes mes félicitations au Comité qui a crevé le plafond de verre qui était dans le viseur déjà dans les années 2000 du temps de Claude CHEFTEL.

Nous bénéficions actuellement d'une fenêtre médiatique que n'avions pas par le passé grâce à l'explosion inattendue que personne n'avait anticipé des frères LEBRUN. Ils transmettent vraiment les valeurs du ping telles que nous les vivons et ils ont réussi à émouvoir un public qui dépasse largement notre microcosme.

Nous nous attendons par conséquent à une augmentation de nombre de joueurs et joueuses à vouloir franchir les portes des salles de Ping et je ne doute pas un instant que le Comité du d'Ille et Vilaine va poursuivre sa progression en s'approchant pourquoi pas des 5000 licenciés.

Je me félicite également des bonnes relations que la Ligue entretient avec le Comité ainsi que de la convention de mise à disposition de Mme IMBERT (Isabelle) au Comité pour 16 heures par semaine.

Je remercie le Comité pour sa collaboration à la Foire de Rennes.

Il convient également de remercier tous les dirigeants bénévoles qui œuvrent pour le Comité Départemental que je remercie pour leur collaboration notamment dans le cadre de notre projet sportif territorial.

Je félicite le Comité pour ses résultats sportifs qui sont les meilleurs par rapport aux autres Comités départementaux.

Je salue le travail technique d'Olivier qui participe activement à plusieurs actions de la Ligue de Bretagne dont une école une table. Il est à noter notre surprise dont celle du Comité de découvrir de découvrir sur le journal l'intervention de notre Président Fédéral sans que nous ayons été informés de sa Présence.

Je tenais également à remercier Michel DORVAL pour son aide auprès de la Ligue en ce qui concerne le matériel et sa participation à la journée du Conseil Régional où il y avait 400 personnes pour une démonstration du ping à l'extérieur sous une pluie et du vent intermittent.

Je réédite toutes mes félicitations au club de Thorigné-Fouillard qui se maintient en PRO A et on ne peut que se féliciter du remplissage de la salle. En Bretagne, nous avons trois équipes en PRO et je ne doute pas un instant que le CPB ne puisse pas remonter en PRO B féminines.

La Ligue félicite également Jules ROLLAND, vice-champion du monde par équipe et sélectionné comme remplaçant avec l'équipe de France qui a terminé 3<sup>ème</sup> aux jeux olympiques.

Pour le cadre des dossiers ANS, 10 clubs contre 7 la saison dernière ont pu bénéficier des aides ANS et je salue l'initiative du Comité d'Ille et Vilaine qui a accompagné quelques modestes associations qui ont pu du coup obtenir des aides non négligeables.

Nous sommes là pour vous aider à construire vos projets de clubs et pour vous accompagner dans la rédaction des dossiers. Kévin est mis à votre disposition pour ce genre d'actions.

La Ligue a participé directement aux arbitrages cette saison et les clubs éligibles ont pu bénéficier d'aides plus importantes.

J'en profite pour féliciter et remercier Jean-Luc PAPAIL pour ses actions vers le développement auprès des clubs, ce qui a favorisé l'augmentation du nombre de Clubs du 35 à pouvoir bénéficier d'aides pour des associations plus modestes.

Il existe toujours un manque d'équité entre les régions sur lequel la gouvernance actuelle ne semble pas pressée de l'atténuer malgré ses discours.

La gestion de Christine CARIOU est tout aussi rigoureuse et je la félicite. Pour information la Ligue vous présentera cette saison un résultat quasiment en équilibre et nous n'avons procédé cette année qu'à une augmentation compensant celle du coût de la vie que sur les licences compétitions et les différentes prestations. Nous n'avons pas augmenté la part sur les licences loisirs.

Je souhaite toutefois que les délais des versements à la Ligue soient respectés car pour finir, le risque que la fédération n'ait pas suffisamment de trésorerie pour payer les salarié(e)s existe.

#### **Des nouvelles au niveau de la Ligue :**

En termes de licenciés, nous franchissons pour la deuxième fois dans notre histoire la barre des 12 000 licenciés (12 142) soit une augmentation de 6,50 % (11 357 en 2023).

Nos actions dans le cadre du développement se poursuivent avec Kévin MILON qui reste à l'écoute de tous les clubs pour vous aider. Comme évoqué l'année dernière, ses missions se sont centrées davantage sur le développement de l'activité

On nous demande de plus en plus de répondre à des appels à projet à l'aide de conventions pour parfois des ciblage qui ne correspondent pas forcément à nos objectifs qui sont

principalement orientées vers l'accompagnement des clubs, la formation et l'augmentation des effectifs. Le Ping en extérieur quand il fait beau, c'est bien mais le ping en intérieur et répondre aux véritables préoccupations des clubs, c'est mieux !

Nous avons lancé des fiches missions pour lesquelles plusieurs clubs se sont lancés. Certains items ont donné satisfaction, d'autres non et nous devons en tenir compte pour nous améliorer et inciter davantage de clubs à s'y inscrire.

Les nouveaux labels sont apparus avec un prérequis obligatoire et quatre thèmes : le Ping citoyen, le ping performance, le ping avenir et le ping responsable avec trois niveaux d'exigence pour chaque label. La gouvernance actuelle a souhaité une simplification dans la procédure mais tout en reprenant finalement tous les items qui existaient par le passé.

Il s'agira pour les prochaines mesures de réfléchir aux aides que la Fédération, les Ligues et les Comités pourront apporter pour accompagner les clubs dans un souci de mutualisation et d'efficacité.

Dans le cadre du sport santé, nous poursuivons la mise en place des formations en collaboration avec la Fédération.

Nous constatons une augmentation du nombre de personnes formées dans l'ensemble :

- 61 Initiateurs de clubs contre 23 en 2023
- 18 AF contre 10 en 2023
- 3 EF contre 5 EF en 2023
- 4 DE contre 4 en 2023
- 4 BP contre 1 en 2023

Nous venons d'achever la première année avec le nouveau Plan Performance Régional pour lequel il s'agira d'analyser les retombées. Il faut admettre qu'actuellement, nos résultats ne sont pas bons et des réflexions sont en cours pour revoir notre approche vers la performance. Il s'agit peut-être d'équilibrer les possibilités de formation des meilleurs jeunes sur l'ensemble du territoire mais pour cela il faut que les clubs soient suffisamment structurés pour atteindre les objectifs. Nous souhaitons poursuivre nos efforts sur la détection.

Je conclurai par les jeux olympiques et paralympiques qui clôturent la saison et qui nous ont offert une fenêtre médiatique qui va nous faire énormément de bien.

Les jeux ont été une réussite pour notre pays et je retiendrai pour ma part les leçons de vies et d'humilité qui nous ont été jetées en pleine figure par le sport paralympique et qui nous ont apporté beaucoup d'émotion.

Comme vous le savez, les années olympiques sont des années électorales à tous les niveaux.

Pour le Comité, je félicite la nouvelle équipe pour la confiance que vous lui avez accordée et je souhaite bonne chance à son Président, Jacques SORIEUX, pour poursuivre le développement du tennis de table sur son territoire.



### Annexe 11 : Intervention Renan THEPAUT

Pour ce qui est de la Ligue, la liste des candidats vient de vous être communiqués et peu de changements sont intervenus. Bien qu'achevant mon troisième mandat, j'ai été sollicité pour poursuivre dans ma fonction sachant que plusieurs d'entre-nous ont souhaité qu'un nouveau projet plus ambitieux soit proposé afin de répondre à de nouvelles exigences de la part des nouveaux publics et des nouveaux licenciés.

Pour ce qui est de notre Fédération, plusieurs dirigeants ne savaient pas qu'une nouvelle loi sur le sport avait été promulguée en 2022 avec des modifications importantes dans les systèmes électoraux.

Désormais les clubs seront sollicités pour voter aux élections fédérales à raison de 50%.

Des collèges ont également été instaurés pour les techniciens, arbitres, sportifs de haut-niveau qui voteront eux-mêmes leurs propres représentants s'ils se sont inscrits sur les listes électORAles.

Pour l'instant, il n'y a qu'un candidat affiché qui s'est manifesté publiquement et la compagne fédérale est prévue démarrer officiellement début octobre. Tous les renseignements figureront sur le site fédéral pour vous aider à vous déterminer.

En ce qui concerne la Ligue, nous attendons les projets des listes candidates pour nous déterminer. Nous restons à votre disposition pour vous apporter notre éclairage sur les dossiers fédéraux que les clubs ne connaissent pas forcément.

J'en profite pour remercier tous les partenaires institutionnels (Conseil Départemental, C.D.O.S., Mairie...) qui nous soutiennent régulièrement et qui notre discipline.

Je vous remercie de tout cœur de tout le temps souvent important que vous consacrez au tennis de table au service des jeunes et des moins jeunes et je vous invite tous à venir à l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne qui est prévue cette année se dérouler à Loperhet le samedi 28 septembre.

Bonne saison 2024/2025 à tous et à toutes et sachons tous ensemble accueillir les nouveaux licenciés.

Je vous remercie de votre attention.

**Renan THÉPAUT**

Président de la Ligue de Bretagne